

PEZOU Le Lien



2024



Pierre Solon
Maire

Le Conseil Municipal



Gabrielle Faudet
1^{er} adjoint



Aurélien Lemoine
2^{ème} adjoint



Michelle Daguët
3^{ème} adjoint



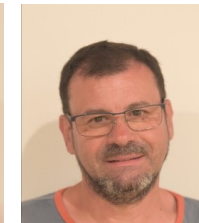
Jérôme Brillard
4^{ème} adjoint



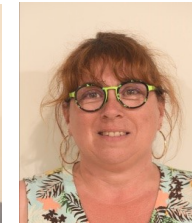
Jacky Gauthier



Laurence Lusseau



Hervé Cottereau



Agnès Fradet



Virginie Khatir



Christophe Tissier



Judicaël Bertin



Christelle Camus



Sébastien Petot

Pierre Solon, Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Et les agents municipaux

Secrétaire Générale

Céline GRANGER

Services Administratifs

Murielle AUZANNEAU
Claude DEBERTONNE
Gaëlle LANGLAIS

Services Techniques

Olivier DELAUNAY
Michel ROUSSEAU
Roselyne DESBUREAUX

Contractuels :

David BIZERAY
Noël GAUTHIER
Paul CHERAMY

Mairie de Pezou
1 rue du Perche - 41100 Pezou - 02 54 23 40 69

Adresse mail : contact@mairiepezou.fr - www.pezou.fr

Ouverte au public 9h à 12h tous les matins sauf le mardi

Et 13h30 à 17h les lundis et jeudis

Le Lien

Edition 2024

Sommaire

Informations Municipales

- P 4 - 5 Démarches administratives
- P 6 Tarifs
- P 7 Informations financières
Commissions municipales
- P 8 - 9 2023 en images
- P 10 - 11 Travaux & réalisations-
Assainissement
- P 12 Bibliothèque
- P 13 La boîte qui sauve
Infos fibre
- P 14 Etat civil 2023
- P 15 CCAS

Associations & Pezou 1950/1955

- P 16 Coordonnées associations
- P 17 Pêche - CTTV
- P 18 Vie de Pezou 1950/55
- P 19 Images de Pezou 1950/1955
- P 20-21 Plan Pezou 1950/1955
- P 22 LPP - RDV des Doudous
- P 23 Roues Amitié - Ens.&
Solidaires - K'Danse
- P 24 Art&Com - ANOUE
- P 25 APE 5 Villages
- P 26 Chasse - Tennis de table -
Tennis Club
- P 27 Secteur interparoissial -
Souvenir français

Sécurité Santé

- P 28 Pompiers - Gendarmerie

Intercommunalité

- P 29 SIVOS La Loirelle
- P 30 Ecole La Loirelle
- P 31 Accueil Collectif Mineurs
La Loirelle
- P 32 SIAEP
- P 33 CPHV - Département
- P 34 SMPV
- P 35 VALDEM - compostage

Services

- P 36 - 38 Numéros utiles
- P 39 Bien vivre ensemble
Images de Pezou

ISSN 2493-3023

Le bulletin est réalisé et imprimé par nos soins sur du papier recyclé. Les articles sous signature n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication : Le Maire, Pierre Solon

Comité de Rédaction : Pierre Solon, Gabrielle Faudet-Nellenbach, Hervé Cottereau, et Virginie Khatir.

Crédit photos : les membres du Comité de Rédaction

Le mot du maire

Chers amis,

Saluons d'abord la mémoire de ceux qui sont partis. Ils ont été proches de nous et demeurent présents et chaleureux à nos cœurs. Vous retrouverez une page commémorative des années 50-55 qui est le souvenir de Daniel Prévost alors qu'il avait entre 10 et 15 ans, page faite avec lui. C'est un hommage que nous lui rendons ainsi qu'à ceux de sa génération.

Quelque chose que je veux souffler à tous pour cette année 2024 c'est que rien n'est impossible à priori. Je remercie mes adjoints et tous les conseillers municipaux pour avancer dans cet esprit vers un demain meilleur.

Cette conviction je la partage aussi avec tous les présidents d'associations : essayons toujours avant de décréter un KO. Chaque demande je la reçois dans la perspective de réussir quelque chose qui lui ressemble. De nombreuses réalisations ont vu le jour parce que nous avons pu partager un projet, une envie, répondre à une interrogation. Nous sommes dans un monde qui demande beaucoup et vous savez pouvoir compter sur nous dès que nécessaire. Rendons possible les choses.

Je salue les bénévoles des associations pour être de si solides acteurs et merci à tous les présidents d'être animateurs de notre village.

C'est aussi l'ensemble du personnel communal qui nous épaula dans cette vie en commun que je salue : Céline, Murielle, Gaëlle, Claude dans les bureaux et Roselyne, Olivier, Michel, Paul, Noël et David sur le terrain ainsi que les bénévoles de la bibliothèque Chantal, Martine, Laurence et Cécile.

Vous trouverez dans ces pages les diverses animations des associations et les activités de la commune. Feuillotez-les avec gourmandise.

L'année passée a vu la réalisation de la réhabilitation de la rue du Clos de la Thibaudière : l'enfouissement des réseaux aériens : téléphone et fibre, réseaux électriques et éclairage public. Nous avons revu le profil de la chaussée et renouvelé l'intégralité du revêtement et des bernes. Le réseau des eaux pluviales a été refait sur toute la longueur. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) en a profité pour reprendre les branchements individuels de chaque riverain. Un nouvel éclairage public a été installé avec des candélabres à LED.

Nous avons fait des travaux pour le verdissement du cimetière, espérant ainsi ne plus avoir à effectuer de traitement chimique dans cet espace. Le reste de l'activité a été principalement tourné vers l'entretien. Pas d'autres gros investissements mais la sauvegarde de notre patrimoine a été l'essentiel de l'activité.

Regardons maintenant demain.

En premier lieu, c'est une année de recensement. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître combien de personnes vivent à Pezou, et d'avoir une image de celle-ci (âge, profession, logement, moyens de transports).

Cette action a été confiée à 3 agents recenseurs : Chantal Lemoine, Morgane Bertin, Jacky Courtemanche. Grâce à la qualité de leur travail et à votre accueil les chiffres remontés seront réalistes. Ce travail prépare la construction de l'avenir en déterminant le budget des communes et la dotation de l'Etat pour Pezou.

Dans le domaine de la transition écologique, après un an d'exploitation à la maison Genty, un deuxième composteur public sera installé au pied du Coteau Fleuri.

Les travaux d'assainissement d'abord rue de Vendôme et rue des Prés attendent la définition de l'emplacement de la future station. La phase 2 du chantier de la station du bourg définira cet emplacement, et le choix de la filière pourra être fait. Viendra alors le temps de l'appel d'offres aux entreprises et de la réalisation des travaux.



Le démantèlement du câble en cuivre devrait commencer en 2025 pour se terminer en 2030, le téléphone et l'internet tels que pratiqués il y a encore seulement 5 ans n'existeront plus. La migration vers la fibre ne sera plus une option. Je vous remémore qu'aujourd'hui le réseau fibre est supporté par TDF et que seuls les accès internet et téléphonie dépendent des FAI (Fournisseurs d'Accès Internet). N'importe lequel d'entre eux est capable de vous connecter. Alors faites jouer la concurrence. Sur le site Val de Loire Fibre, vous trouverez les 9 FAI possibles pour vos futurs abonnements.

Une fois la fibre installée, il reste à parler de l'usage du numérique. C'est un futur très proche et avoir les capacités d'échanger un grand nombre de données doit servir notre ruralité.

Pezou a postulé pour faire partie des villages qui testeront les solutions pour maîtriser la consommation énergétique des bâtiments publics, gérer l'éclairage public, surveiller le réseau d'assainissement, autoriser une grande souplesse dans la relève des compteurs d'eau et la recherche des fuites sur ce réseau. C'est une opération que nous menons en collaboration avec le SMO Val de Loire Numérique qui a étudié les usages du numérique.

Nous allons équiper Pezou d'appareils connectés sur les équipements existants. Cela commence par la pose d'une antenne réseau radio basse fréquence sur le silo puis suivront les premiers objets connectés : le pluviomètre sur la station et le débitmètre du déversoir d'orage du bourg. Viendront ensuite la surveillance des pompes de relevage et les éléments dans les immeubles permettant de suivre et de contrôler le chauffage, l'éclairage, les fermetures. Le réseau d'eau potable sera équipé en parallèle.

A propos de la continuité de l'offre médicale sur notre commune. par rapport à nos précédents échanges, il y a du changement. Une société privée a proposé de monter une maison médicale sur un terrain acquis à Fortunas, côté Lisle. Le dossier est instruit par la Communauté de Communes pour un projet de territoire structurant. Nous sommes plusieurs maires à désirer une réalisation prochaine dans de bonnes conditions.

Dans les projets du possible, nous avons été approchés par une habitante de Pezou pour créer une micro crèche. Service qui viendrait en complément des services offerts par les assistantes maternelles pezoïennes. Le conseil devra se prononcer sur la possibilité de bâtir une maison d'accueil afin de la louer au projet.

La réponse dans quelques semaines. Un autre projet que voudrait réaliser l'association des Roues de l'Amitié est de créer un bar associatif. C'est un projet qui devrait pouvoir animer agréablement notre centre bourg. Dans des horaires contenus et avec une fréquentation faite des membres de l'association, ils se proposent de nous créer un espace de convivialité. Nous les accompagnons dans ce projet.

Pezou est dynamique et se prépare à l'avenir. Les conseillers et moi-même y mettrons un point d'honneur.

Tous mes vœux de santé, de sérénité et de confiance en l'avenir vous accompagnent pour 2024. Soyons heureux.

Le Maire, Pierre Solon



ETAT CIVIL

Déclaration de Naissance

Mairie du lieu de naissance avec le livret de famille, la carte d'identité et le certificat du médecin dans les cinq jours après l'accouchement et huit jours en cas d'éloignement géographique.

Extrait ou copie d'acte de naissance, mariage ou décès certifié conforme :

Mairie du lieu de l'acte avec la date de l'évènement, nom et prénoms de la personne concernée et enveloppe timbrée. Consulté sur www.actes-etat-civil.fr

Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères et européennes, 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09, avec une enveloppe timbrée www.diplomatie.gouv.fr.

Formalités de mariages :

Mairie du domicile d'un des 2 futurs époux ou des parents, avec copies d'actes de naissance de moins de 3 mois à la date du mariage, CNI des 2 époux, liste des témoins et la CNI justificatif de domicile. Dossier à retirer en Mairie. Remise des documents au moins un mois avant la date du mariage.

Pacte Civil de Solidarité :

Mairie du lieu de résidence, compléter un dossier avec pièces d'identité en cours de validité, copie d'actes de naissance de moins de 3 mois, la convention choisie.

Lors du dépôt du dossier en mairie, un récépissé est remis à chaque partenaire en un exemplaire unique qui ne peut pas être réédité.

La convention est remise aux partenaires; aucune copie n'est gardée en mairie.

Si elle est perdue aucune copie ne peut être donnée.

Reconnaissance anticipée :

Filiation de l'enfant d'un couple non marié : n'importe quelle mairie. Le père et la mère peuvent reconnaître l'enfant avant la naissance. Présenter une pièce d'identité.

Duplicata du livret de famille : Mairie du domicile avec l'état civil des conjoints et des enfants.

Déclaration décès :

A la mairie du lieu du décès dans les 24h avec le livret de famille du défunt et le certificat de décès.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Inscriptions écoles maternelle et primaire : A la mairie avec livret de famille et un justificatif de domicile ou sur le site de la mairie.

DEMANDE DE LOGEMENT COMMUNAL

Un dossier doit être complété en mairie afin que la commission statue pour l'attribution du logement.

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour rechercher une assistante maternelle, consulter le site www.assistant-maternel-41.fr

DECLARATION CHIENS

Déclarer un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie : Apporter le carnet de vaccinations, l'attestation d'assurance et compléter le Cerfa en mairie.

OBJETS TROUVES

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez venir à la mairie et vous aurez peut-être la bonne surprise de le retrouver

JOURNEE CITOYENNE

A 16 ans (Nés en 2008), le recensement **en mairie ou en ligne** est obligatoire dans le trimestre qui suit l'anniversaire. Vers 17 ans, tu seras convoqué pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). **Le certificat de présence à cette journée est obligatoire pour les inscriptions aux concours, examens et permis de conduire.** Rendez vous sur MAJDC.fr. **Accueil téléphonique 09 70 84 51 51 - ou MAIL : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr**

Notre mairie n'est pas équipée pour les cartes nationales d'identité (CNI) et les passeports.

La validité de votre CNI est de 15 ans. Les cartes délivrées aux personnes majeures entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficient d'une extension de validité de 5 ans. Le passeport lui est valide 10 ans.

Comment faire votre demande ?

Vous devez remplir une pré-demande sur le site

<https://ants.gouv.fr>

Un numéro de dossier vous est attribué avec lequel vous pouvez suivre votre demande.

Où déposer votre demande ?

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie disposant d'une station d'enregistrement avec votre document pré-rempli en ligne et les pièces à joindre. Votre présence est indispensable pour la prise de vos empreintes.



Attention, le service peut exiger que le dépôt se fasse uniquement sur rendez-vous.

Les mairies de notre secteur sont **Vendôme, Morée, La Ville aux Clercs et Oucques la Nouvelle**

Quelles pièces à fournir ?

Cela varie selon les cas. Renseignez-vous :

- à la mairie où vous souhaitez déposer votre demande
- sur les sites internet
« service-public.fr » ou « www.pezou.fr »

Le retrait de la nouvelle carte se fait à la mairie où vous avez déposé votre demande.

Un point numérique est ouvert à la mairie de Pezou, où le personnel vous aidera à remplir vos dossiers. Vous pouvez y accéder aux heures d'ouverture au public.

Pour la délivrance des certificats d'immatriculation, permis de conduire, inscription en ligne sur liste électorale

<http://www.service-public.fr>
 Pour tout renseignement d'ordre administratif, composez le ☎ 3939

L'accès aux sites internet du gouvernement est toujours gratuit.

Le Service Gestion Comptable de VENDOME (TRESOR PUBLIC) vous informe :

REGLER vos avis de paiement (cantine, garderie, eau, assainissement...) sur internet. Sécurisé, simple, rapide et Gratuit

Comment procéder ?
 Munissez vous de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr ou sur payfip.gouv.fr, de votre avis de somme à payer, de votre carte bancaire OU payer par prélèvement unique. Après le paiement, un courriel de confirmation vous sera envoyé.



La mairie vous informe sur votre portable :



Comment ça marche ?

Votre mairie vous propose **Localiti**
 Restez informés en temps réel



Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play | GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITE

Scannez le QR code pour télécharger gratuitement l'application mobile **1**

Géolocalisez-vous ou recherchez votre localité et ajoutez-la dans vos « favoris » **2**

Recevez les notifications directement, partagez-les et enregistrez-les dans vos « signets » **3**

Contactez votre Mairie et transmettez-lui vos signalements en quelques secondes **4**

Des questions ? Contactez l'équipe d'Assistance de Localiti en un clic ! **5**



Location de la salle Paul Martinet

Le nombre maximal de personnes autorisées dans les locaux est fixé à 250 pour les repas, 300 pour les spectacles et 350 pour les manifestations debout.

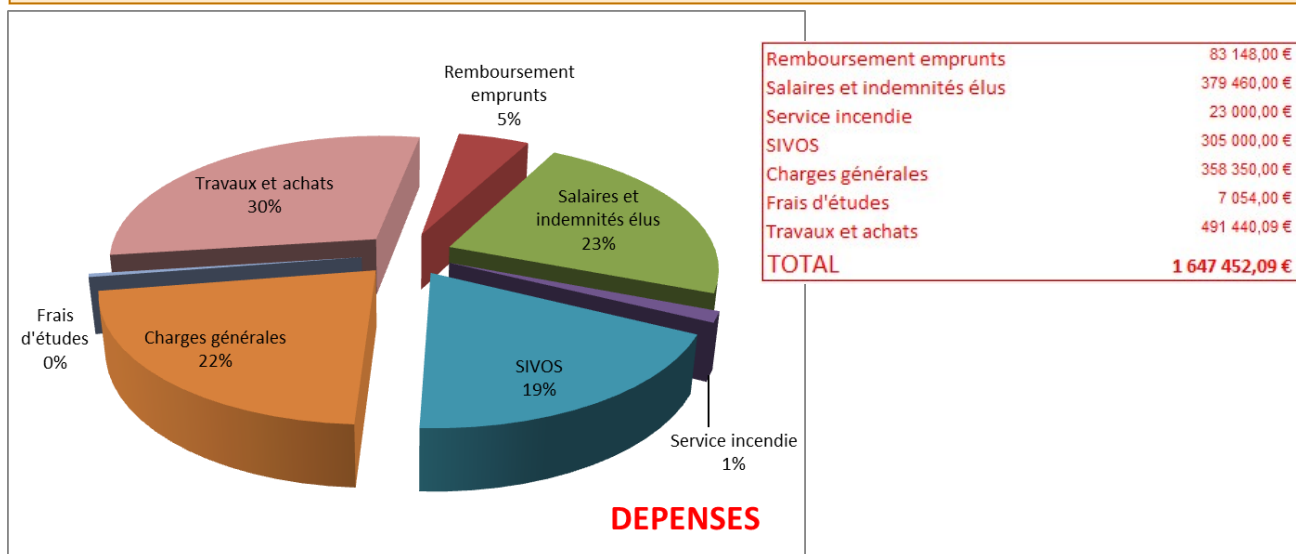
Locaux à louer	Tarifs Particuliers et associations hors commune	Tarifs associations pezoviennes	Tarifs professionnels pour manifestations à but lucratif
Ensemble des locaux Forfait- week end (du vendredi midi au lundi matin)	600 €	1 Gratuité annuelle 2ème manifestation forfait de 30 % du tarif public Autres manifestations forfait de 40 % du tarif public	750 €
Ensemble des locaux 1 jour hors week-end	240 €		300 €
Locaux sans grande salle et loges week-end (hall + bar + vestiaires + sanitaires + cuisine + tables et chaises)	200 €		250 €
Locaux sans grande salle et loges 1 JOUR HORS WEEK-END (hall + bar + vestiaires + sanitaires + cuisine + tables et chaises)	100 €		125 €
Locaux sans grande salle et loges DEMI JOURNEE HORS WEEK-END (hall+ bar+ vestiaires+sanitaires + cuisine + tables et chaises)	50 €		65 €
Options en supplément :			
Forfait location vaisselle 70 €			
Forfait ménage ensemble des locaux 120 € ou pénalités nettoyage non fait (total ou partiel)			
Forfait ménage sans grande salle 80 € ou pénalités nettoyage non fait (total ou partiel)			
Acompte de 30 % à la réservation + attestation d'assurance responsabilité civile			
Les associations pezoviennes sont dispensées de l'acompte			
Caution de 700 € demandée à la remise des clés			
Le solde de l'ensemble des montants est demandé à l'état des lieux de sortie, y compris les dédommagements pour la casse de la vaisselle			

Tarifs des concessions du cimetière

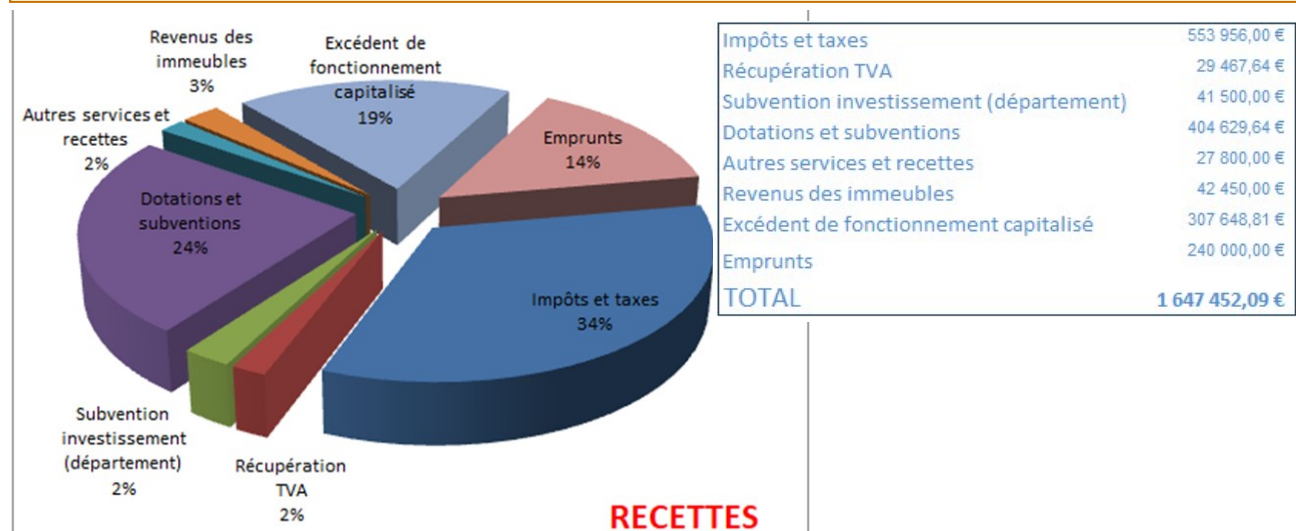
Type de concession	Surface de l'emplacement	Durée	Tarifs
Emplacement traditionnel	2,20 m x 1,40 m = 3,08 m ²	50 ans	400€
		30 ans	330€
		15 ans	220€
Emplacement pour cave-urne	1 m x 1 m = 1m ²	30 ans	210 €
		15 ans	130 €
Case dans le columbarium	Pour 2 à 3 urnes funéraires	30 ans	550 €
		15 ans	350 €

Informations financières 2023

DEPENSES



RECETTES



Commissions du Conseil Municipal

Voici leur périmètre de compétence :

Appel d'offres

Participer à la mise en concurrence des entreprises sollicitées dans le cadre de marché public et proposer un choix au Conseil Municipal.

Voirie

Identifier les chantiers à conduire, les faire évaluer et les prioriser. S'assurer de l'état de notre patrimoine voirie

Bâtiments

Identifier les chantiers à conduire, les faire évaluer et les prioriser. S'assurer de l'état de notre patrimoine bâtiments

Assainissement

Présenter les travaux à mener selon l'étude patrimoniale réalisée en 2019, faire un planning du suivi des travaux votés au Conseil Municipal

Communication

Reportage photos, liens avec la presse locale, rédaction et mise en pages des éditions municipales, vérifier l'affichage municipal panneaux et médium

Finances

Proposer le budget municipal au Conseil Municipal, faire le suivi des dépenses et recettes votées

CCAS

Traiter les demandes reçues, organiser (intendance et spectacles) et participer au repas de nos aînés, au Noël des enfants et à la distribution des colis de Noël.

Fêtes et cérémonies

Planifier et préparer les événements organisés par la commune

Relation avec les associations

Assurer la coordination mairie/associations

Sports

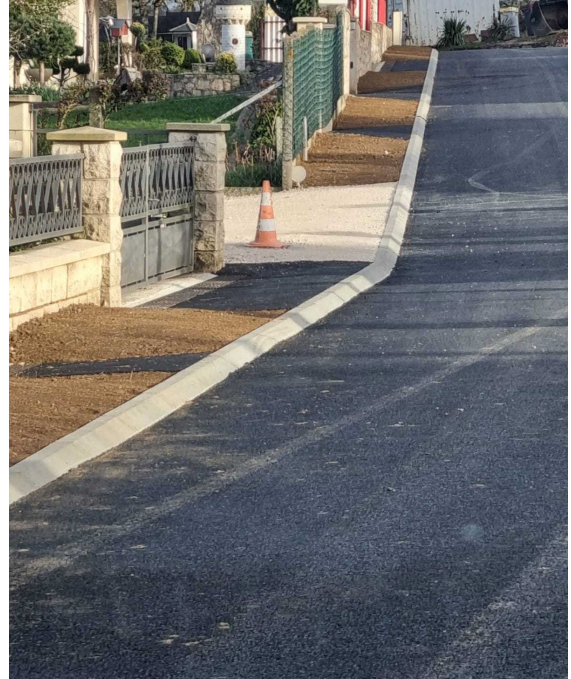
Gérer la relation avec les associations utilisant une des installations de La Grenouille, maintenir les équipements sportifs en bon état de fonctionnement

Cadre vie

Superviser les espaces verts, intervenir dans les projets communaux sous l'angle du confort de vie, proposer les aménagements en ce sens

2023 en images

08
avril



Inauguration après travaux du Clos de la Thibaudière



Installation d'un composteur collectif au parc Marie Genty

14
mai

Festillésime - Pica Pao



02
mai



Sprint Photo

15
avril

1^{er}
juillet



Fête champêtre et spectacle pyrotechnique

20
septembre



Festival Romantique du Loir

20
Octobre



Accueil des Nouveaux Habitants

23
septembre

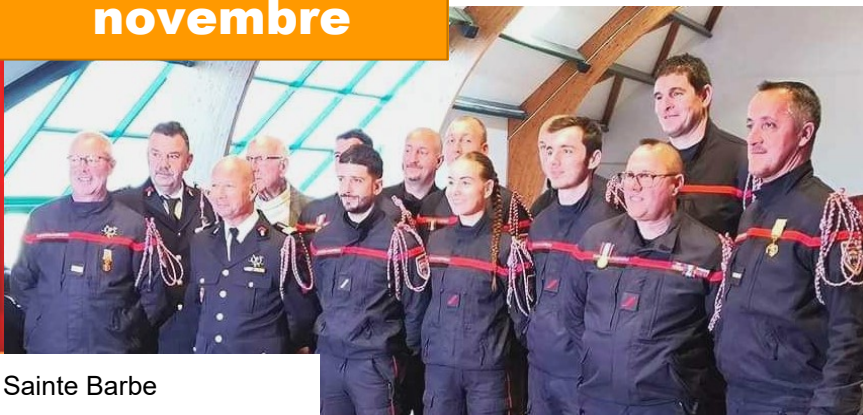


Nettoyons la nature

25
novembre



Cérémonie de la Sainte Barbe



Travaux et réalisations 2023

Quelques exemples des travaux quotidiens des employés communaux :

Assainissement : relevage des compteurs des stations d'épuration, inspection....
Création et entretien des espaces verts : taille des haies, tonte des pelouses et accotements, désherbage, ramassage des feuilles, broyage fossés...
Entretien et petits travaux de maintenance des bâtiments communaux (nettoyage, peinture, rangement, ...)

Nettoyage et entretien de la voirie : ramassage des poubelles et dépôts sauvages, réparations des incivilités en tous genres, rebouchage enrobés des nids de poules sur chemins et chaussées goudronnées, affichages, poses de panneaux....

Identifications des animaux perdus (la commune est munie d'un appareil pour lire les puces électroniques qui évite les déplacements chez un vétérinaire).

Et bien d'autres choses encore...



Enherbement du cimetière



Entretien général des chemins

Laisser son mégot
par terre n'a jamais
fait pousser un paquet
de cigarettes. *



* Egalement prouvé pour les papiers :
jetés par terre, ils ne font pas pousser des arbres.



Réfection du bureau du Maire



Installation gratte chaussures à la sortie du terrain de football Louis Armand



Elagage général sur toute la commune

ASSAINISSEMENT

Certaines personnes, le plus souvent par ignorance, jettent les lingettes dans les toilettes plutôt qu'à la poubelle. Cela peut avoir un impact **IMPORTANT** dans les canalisations, les stations d'épuration et sur l'environnement aquatique. Seul le papier toilette doit être mis dans la cuvette des WC.



Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent s'évacuer dans le collecteur.

Rappel et entretien des rues



Engins de chantier

La Loi « Zéro Pesticide » a interdit l'usage des produits phytosanitaires et entraîne un changement d'habitudes pour l'entretien quotidien des voies publiques comme des propriétés privées.

Il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Le balayage régulier tout au long de l'année permet d'éviter la prolifération de mousses qui deviennent glissantes par temps de pluie. Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer par anticipation vos descentes de gouttières et arracher les quelques herbes qui poussent entre le trottoir et votre façade.

Les dates de passages de la balayeuse seront rappelées dans l'Entre Nous, sur le site Internet et le panneau lumineux de la mairie.

Bibliothèque Municipale

Pour l'année 2023 la bibliothèque a vu l'informatisation de ses activités avec un logiciel gratuit mis à disposition par la Direction de la Lecture Publique 41. Grâce à cette informatisation, nous avons pu assumer le fort accroissement de l'activité, puisque, en plus de l'augmentation du nombre d'adhérents, les enfants du Centre de Loisirs fréquentent la bibliothèque tous les mercredis.

En chiffres, la fréquentation de la bibliothèque avec 616 visites en 2023 contre 407 en 2022 et 1433 ouvrages prêtés soit plus de 20 % d'augmentation par rapport à 2022.

Deux bénévoles, Laurence et Cécile, sont venues se joindre à Martine et Chantal actives depuis plusieurs années. Ce qui porte l'équipe de bénévoles à 4 personnes qui apportent leur énergie et leur volonté de développer la lecture auprès des habitants de Pezou et des environs proches.

Tout au long de l'année les bénévoles ont accepté de suivre des formations qui seront bénéfiques à l'activité de notre bibliothèque, notamment pour l'informatisation.



Grâce à elles, les animations se sont bien déroulées et ont accueilli de nombreux participants et les horaires d'ouverture se sont élargis puisque nous ouvrons maintenant aussi le mardi de 16 h à 18 h.

Le 7 mars, comme chaque année, nous avons accueilli les enfants avec l'association des assistantes maternelles pour un BB Bouquine avec Katia de la médiathèque de Fréteval. 22 enfants et 9 adultes ont participé à «La danse en couleurs» ; jeux et contes ont beaucoup plu à l'assistance.



Avec un temps très mitigé, la « Chasse aux œufs » s'est déroulée le 1^{er} avril en partenariat avec Le Rendez-vous des Doudous. Entre deux éclaircies, les enfants et leurs accompagnateurs se sont réfugiés dans la bibliothèque.

Toutes les salles étaient occupées par des enfants

attentifs à réaliser des petits objets en lien avec la saison concoctés par les assistantes maternelles. Nous n'avions jamais vu autant de monde à la Maison Genty.

Fin avril, c'est la confection de bracelets brésiliens qui a occupé 12 jeunes et leurs accompagnateurs pour des ouvrages hauts en couleur.

En novembre, une soixantaine de livres neufs pour petits et grands, tous des best-sellers en librairie, sont venus enrichir le fonds de notre bibliothèque.

Le 7 décembre, la bibliothèque, en partenariat avec la médiathèque de Fréteval a reçu les enfants des trois classes de maternelle de l'école de Pezou autour d'un « raconte tapis » et d'un kamishibai. L'histoire de la cocotte qui « tap-tip-top » a suscité l'adhésion des enfants. Avec une superbe histoire, contée en vers, le « raconte tapis » est toujours la découverte de cette forme de lecture d'album qui, très attractive, peut amener les enfants à la lecture.

Nous remercions vivement les généreux donateurs qui, tout au long de l'année, nous ont apporté des livres qui profitent à notre activité.

Bibliothèque municipale - Rue de Paris

Ouverte le mardi de 16 h à 18 h,

les mercredis et samedis de 10 h à 12h.

Tél 02 54 23 69 03 aux heures d'ouverture

Gabrielle FAUDET-NELLENBACH





Une boîte dans votre réfrigérateur : **"LA BOÎTE QUI SAUVE"**

Une boîte qui peut peut-être sauver des vies...

Les pezoviens ont découvert ce concept à la fin de l'année 2021 :

À l'intérieur de cette boîte, **une fiche de renseignements à compléter et des photocopies des documents essentiels.**

Ces informations peuvent permettre de faire gagner un temps précieux aux services qui interviennent en cas d'urgence.



Un autocollant est fourni. Il est à apposer **sur le réfrigérateur**. Ainsi toute personne ayant besoin de porter secours, de donner des renseignements aux Services d'Urgence, saura que vous

possédez la **"boîte qui sauve"**, ce qui permettra de ne pas commettre d'impair dans les soins apportés.

Ce dispositif est communiqué aux pompiers, au Samu, à la gendarmerie et aux structures d'aide à la personne qui interviennent sur la commune.

Pourquoi dans le réfrigérateur ?

Généralement, chaque foyer en possède un dans la cuisine, donc facilement repérable.

Les boîtes sont mises **gratuitement** à la disposition des personnes de **68 ans et plus**, des **personnes fragilisées** par la **maladie et/ou le handicap**.

La mise en place de cette action apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, ainsi qu'à leur famille.

Elle est disponible gratuitement

à la **mairie de Pezou. Tél 02 54 23 40 69**

Si vous avez déjà la boîte qui sauve dans votre réfrigérateur, pensez bien à actualiser les informations qu'elle contient.

Ne prenez pas le risque d'être privé de votre téléphone fixe et d'internet, passez à la fibre !

Dans les années 1970, le téléphone s'installait dans tous les foyers français grâce à l'opérateur France Télécom devenu « Orange », et le déploiement du réseau cuivre / ADSL.

Après plusieurs décennies de service, ce réseau cuivre est aujourd'hui voué à disparaître au profit de la technologie fibre dont le déploiement se finalise sur votre commune. Ce réseau fibre optique est **plus performant, plus fiable, plus rapide et beaucoup moins énergivore.**

L'opérateur historique Orange a engagé le démantèlement progressif du réseau cuivre via un **programme national**, encadré par l'ARCEP (*Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes*). Orange propose chaque année des communes du territoire (par lots) qui verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète vers la fibre d'ici 2030.

Les communes du Val de Loire seront sélectionnées au fur et à mesure, à partir de 2024, en tenant compte d'informations fournies par Val de Loire Fibre, Orange, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre. Le processus de bascule vers le réseau de fibre optique s'étendra sur une durée de 36 mois à partir de la date de désignation de la commune.

Entre fin 2026 et 2030, en fonction de votre lieu d'habitation, **vous devrez nécessairement souscrire un abonnement à la fibre optique pour conserver votre abonnement fixe téléphone et/ou votre abonnement internet.**

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (démarches administratives de la vie courante, télé-médecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique dès à présent, afin de rendre cette étape de transition la plus fluide possible.

Sur le réseau Val de Loire Fibre, vous avez la possibilité de choisir un abonnement parmi 9 opérateurs pour les particuliers et plus de 30 opérateurs pour les professionnels.

Cette concurrence vous permet de faire un choix en fonction des différentes offres de services et de prix. Le passage au réseau fibre optique n'implique pas systématiquement une augmentation du prix de votre abonnement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

- Fibre optique
- www.valdeloirefibre.fr
- www.valdeloirenumerique.fr

Fin du réseau téléphonique historique

- www.economie.gouv.fr/treshautdebit/
- <https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/>

Les opérateurs particuliers présents sur le réseau :
SFR - Bouygues Telecom - Orange - Free - Nordnet - Coriolis - Ozone - Telwan - K-net



Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :



Timéa

Elyaz DANIEL - 19/07/2023
Timéa MOURET - 02/08/2023
Loris PLESSIS - 10/10/2023
Malo MARTIN BROUT - 26/10/2023
Alexis JURION - 04/12/2023
Eilynn SAVATTIER - 10/12/2023

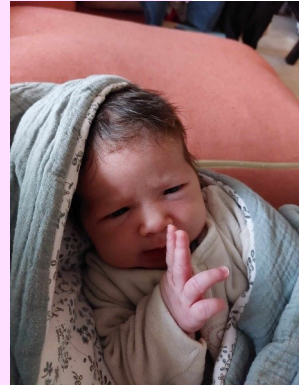
& trois bébés dont les parents n'ont pas souhaité de parution dans la presse.



Malo



Elyaz

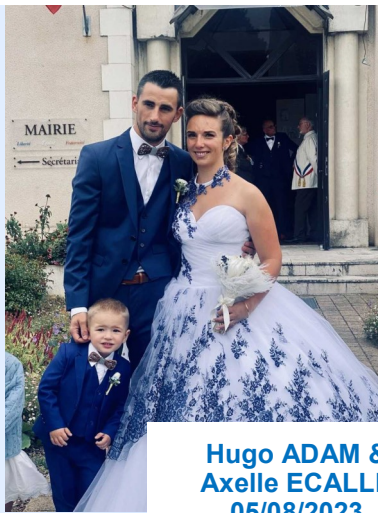


Eilynn

Adressent tous leurs vœux de bonheur aux mariés :



Cyril BRAILLY & Séverine BOURDY
08/07/2023



Hugo ADAM & Axelle ECALLE
05/08/2023



Ludovic CHARLES & Gwendoline LUSSEAU
20/07/2023

Assurent de leur sympathie aux familles éprouvées par le décès de :

Christiane MOTTRON

veuve PEAN 07/12/2022

Claude MICHELANGELI - 18/01/2023

Nadine AUBRY - 26/01/2023

Bernard LIGER - 12/06/2023

Eric AUBRY - 11/09/2023

Michel DESLANDES - 15/09/2023

Marguerite DI DOMIZION

veuve RIVIERE - 11/11/2023

René PASQUIER - 24/11/2023

Thérèse AVRIL

veuve TESSIER - 01/12/2023

Alain BLOND - 02/12/2023

Germaine HERGAULT

épouse LACROUTE - 14/12/2023

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organisme distinct de la mairie, est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il comprend des personnes qualifiées dans le secteur social comme des représentants d'associations, pour moitié nommées par le Maire et pour moitié issues du Conseil Municipal.

du SOCIAL...


Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social pour les habitants de la commune.

Plan Canicule/Grand Froid

Chaque année, les personnes de plus de 65 ans isolées ou fragiles et qui le souhaitent sont inscrites en mairie. Elles sont contactées en cas de déclenchement d'alerte grave par les autorités (météo, pandémie...)

Portage de repas à domicile

Notre commune est desservie par l'ADMR d'OUCQUES. Vous pouvez les contacter au

 02 54 23 59 00

Téléassistance

Le CCAS prend à sa charge 25 € aux frais d'installation de la téléassistance. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements ou le conseil départemental qui ont la liste des partenaires.

Subventions

Le CCAS verse des subventions à divers organismes qui en font la demande après étude par son comité.

Aide sociale du Département

Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme a changé d'organisation.

NOUVEAU NUMERO UNIQUE

 02 14 99 41 41

... et du FESTIF

Le CCAS assure aussi un rôle de cohésion sociale en organisant des manifestations pour les habitants de la commune. Chaque année, le CCAS offre ainsi un repas ou un colis aux aînés et un goûter-spectacle de Noël aux enfants de la commune.

Le repas des aînés du 4 novembre 2023 a permis de réunir 50 convives à la Salle Paul Martinet.



Ce repas, copieux et raffiné, reste un moment convivial qu'il faut maintenir pour consolider le lien social et festif le temps d'un après-midi en musique.



La distribution des 139 colis aux personnes âgées de 68 ans et plus a été faite les 25 et 29 novembre 2023.



Le 3 décembre 2023 nombreux enfants et familles sont venus se retrouver autour « d'Yvan l'Aventurier autour du Monde », un spectacle dynamique et interactif pour une mission magique au

sommet de la montagne d'Amérique.

Les communes de Renay et Lisle ont participé afin que les enfants de leur commune partagent ce moment festif. Quelques enfants ont pu se transformer en artistes. Le goûter et le verre de l'amitié ont été très appréciés de tous.





ANOUE

Comité des Fêtes

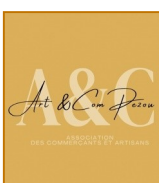
Présidente : **Amélie Lemoine**
Mél : amelielemoine41@gmail.com



APE LES 5 VILLAGES

Association des Parents d'Elèves
Animations au profit de la
coopérative scolaire

Président : **Morgan Lopes**
Mél : ape.5villages@gmail.com



ART&COM

Association des commerçants et
artisans

Président : **Arnaud Allais**

Pour tout renseignement : 06 18 01 58 16



Club Tout Terrain Vendômois

Moto-cross et enduro
Président : **Gaétan Trouillebout**
Secrétaire : **Jocelyn Guenard**

Mél : gaetan.trouillebout@wanadoo.fr



Détente Loisirs Pezou

Gymnastique pour tous
Présidente : **Anaïs Malonga**
Pour tout renseignement :
06 74 47 57 98

Mél : association.dlp41@gmail.com



Football Club du Haut Vendômois

Football
Président : **Nicolas Guérin**
Mél : 549456@lcfoot.fr

Pour tout renseignement : 02 54 82 05 96



Sporting Club Morée Tennis de Table

Tennis de table
Président : **Steven Halbot**
Mél : scmoreett@gmail.com

Pour tout renseignement : 07 86 71 58 76

« *Tout est possible à qui rêve, ose,
travaille et n'abandonne jamais* »

Citation Xavier Dola



Roues de l'Amitié

Evènements & randonnées à
moto

Président : **Francis Linget**
Mél : francis.martine41@orange.fr

Société de Chasse

Chasse
Président : **Eric Desbureaux**
Mél : desbureaux.eric@wanadoo.fr



UNRPA - Ensemble & solidaires

Jeux sorties spectacles pour les
Ainés. Convivialité et détente sont
au rendez-vous.

Jeux de cartes, jeux les mardis
après-midi à la salle des fêtes de
Pezou de 14 à 18h, puis goûter.

Présidente : **Nelly Mailler**

Pour tout renseignement : 06 84 85 41 23



Kdanse

Cours de baby gym, danse
modern jazz (enfants &
adultes) danse adulte
inclusive, zumba, gym
douce, fitness, relaxation/

stretching, langue des signes et handi danse.

Présidente : **Ambrine Charbonnier**
Instructeurs : **Nora Aiat** et **Sandrine
Gosselin**

Mél : kdanse41@gmail.com

Tél : 06 12 39 35 86



Le Rendez-vous des Doudous

Activité : Rencontre et
animations entre assistantes
maternelles

Présidente : **Malorie Alloitteau**

Mél : lerendezvousdesdoudous@gmail.com



Loisirs Pêche Pezou

Pêche Parc Marcel Bisault avec
carte annuelle

Président : **Jacky GAUTHIER**

Pour tout renseignement : 06 47 98 88 45



Les Fontaines du Loir

Courant novembre 2023, un rempoissonnement de 150 kilos de gardons, de 50 kilos de Black-Bass et de 20 kgs de Brochets a été effectué sur les plans d'eau de La Ville aux Clercs et Fontaine à Pezou.

En vue de l'ouverture de la pêche à la truite début mars 2023, 240 kilos de Truites ont été lâchées sur tous les plans d'eau ainsi que dans le Loir.

Les gardes de pêche de notre association ont poursuivi leur action de surveillance et d'information sur la totalité de notre territoire. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés pour « *pêche sans carte* » et pour « *mode de pêche prohibé en dehors des heures légales* ».

Un enduro de pêche à la « carpe » a eu lieu lors du week end du 13 au 15 octobre 2023 pour les jeunes de moins de 20 ans, au plan d'eau de Saint-Firmin-des-prés. Un événement qui a rencontré une nouvelle fois un beau succès.

L'Atelier Pêche Nature (APN) pour les jeunes de 8 à 16 ans accueille désormais 12 jeunes de 9 à 17 ans et propose des animations deux fois par mois avec des thématiques différentes sur la découverte des techniques de pêche, la réalisation de montages ou encore la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Un poste de pêche a été aménagé sur le Loir au lieu-dit « Pointzard ».

Un nouveau parcours « Carpe de nuit » labellisé « parcours passion » a été créé sur le Loir

au niveau du pont de St Jean Froidmental sur la commune de Brévainville.

Les bénévoles ont continué à mener des opérations d'entretien sur les parcours sur le Loir de Pezou, de Pointzard et de Saint-Hilaire-la-Gravelle pour rendre plus accessible ces parcours aux pêcheurs.

La continuité des actions déjà en cours est bien évidemment notre objectif afin de faire vivre notre passion et de la partager avec le plus grand nombre. A bientôt au bord de l'eau.

Julien DUTHEIL
Le Secrétaire

Contact :
aappmademoree@gmail.com
Tél : 06 43 33 84 53

Facebook : Aappma de Morée-Danzé

Club Tout Terrain du Vendômois (CTTV)



L'activité principale du CTTV est la pratique de moto cross. Nous avons 25 licenciés allant de 8 ans à 60 ans. Le Club Tout Terrain du Vendômois est une association qui est basée à Saint Ouen.

Son terrain de cross est situé au lieu dit «Chêne carré» à Pezou.

Quelques-uns de nos pilotes font le championnat de ligue moto cross et enduro.

Des stages sont organisés durant l'année pour faire évoluer nos pilotes. Nous accueillons, bien sûr, des pilotes de clubs extérieurs.



Le terrain est ouvert à tous pilotes à partir de 5 ans avec la licence FFM.

Si vous voulez adhérer au CTTV il faut remplir un bulletin d'adhésion du club et prendre une licence sur le site de la FFM.

Cette année, nous avons organisé la 5^{ème} édition Rando VTT «La Rand'audonienne» au départ de l'étang de St Ouen. Nous avons accueilli 350 participants.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur notre page Facebook ou au

06 11 62 17 24.

<https://www.facebook.com/Club-Tout-Terrain-du-Vendômois-CTTV>

Renseignements : gaetan.trouillebout@orange.fr

1. La ferme de M. Maxime
MOTTERON , Chef des Sapeurs
Pompiers
2. Ferme de M. Gaston REBOURS
3. M. BEAUJOUAN Charron. Maire
Janvier – Mai 1953
4. La ferme de M. André RIAN
5. La ferme de M. COQUIS et pension
de famille
6. M. PETIT Graines Maire de 1953-
1959
7. Le coiffeur M. MAURICE
8. La Mairie
9. L'école des garçons
10. L'électricien M. HARDY
11. Silo PETIT Franciade
12. La gare S.N.C.F
13. Le jardinier M. LUBINEAU
14. Le Silo M. LOYAU Coopérative Union
15. Le café/ Charcutier M. BOULAY
16. La Gendarmerie
17. Les tissus M. DRONNE
18. M. LOISEL - Cordonnier
19. L'épicerie/ M. BERTIN café/ M.
BRILLARD
20. L'épicier M. Robert BOIS
21. L'église
22. A - Le docteur CALVET B - M.
MOTTEAU J. - Charron
23. Le cordonnier M. Roger BOIS
24. Le boulanger M. HUET
25. Le café de M.VOISIN remplacé par
Marcel CARTIER
26. La couturière Mme BRIANNE et son
M. BRIANNE menuisier
27. Le café de M. BESNARD
28. La familistère
29. Le tabac et Régie de M. BLUET
30. Les tissus de Mme DUPRE
31. Le garage de M. BERTIN en 1954
remplacé par M. LECLERC
32. Le notaire Mme DELAUNAY
33. Le cultivateur M. DENIAU
34. Le maçon M. LACROUTE
35. Le menuisier/café/ restaurant hôtel de
M. MME René BOIS
36. Le maréchal/café M. NAUDIN
37. Le boulanger, épicerie M. EMONET
38. Le serrurier GAURON, Maire jusqu'à
Janvier 1953
39. L'épicerie et la crèmerie par Mme
Renée RENARD
40. Le boucher M. Léon LECOMTE
remplacé en 1954 par M. LEMOINE
41. Le sabotier M. TAFFOREAU
42. Le garage Peugeot BP M. NIEAUX
43. Le perception M. GELOT
44. Le charpentier M. ROCHER
45. L'école des filles
46. Le maçon M. FERRAND
47. La poste
48. Le bourrelier M. FUZELLIER
49. La quincaillerie M. ENGLER
50. La mercerie et l'épicerie de Mme
LAURENCEAU
51. Le maréchal-ferrant M. DUBOIS
52. Le cabinet des assurances
M. CHARBONNIER
53. Marchand de bois et de charbon
M. POIRIER Auguste
54. Le dépôt des Ponts et Chaussées,
Fosse à Goudron

A Chichery :

- l'entreprise de battage Mr MAILLET

En 1953, s'installa à Fortunas :

- M. MARCEAU électricien
- M. RICHAUDEAU Maraicher

La principale activité à la campagne était l'agriculture :

Citons les fermes plus au moins grandes

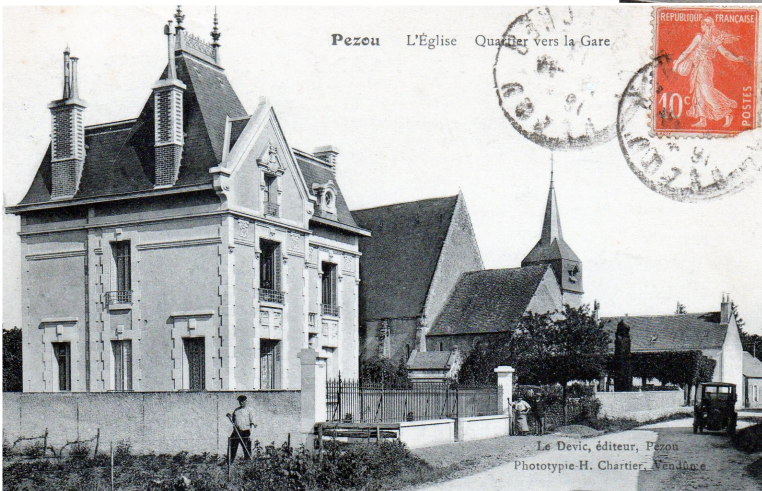
- M. et Mme BAZIRE, M. et Mme
LECLERC et M. et Mme SOURIOU
aux Hauts de Fontaine
- M. et Mme DORSEMAINE, M. et
Mme MAILLET, M. et Mme DAGUET
à Monthenry
- M. et Mme BARBIER aux Haies
- M. et Mme GUILLOCHET au Porteau
- M. et Mme BECQUEREAU à la
Guizonnière
- M. et Mme DELié aux Caves
- M. et Mme COURCIMAULT à la
Thibaudière
- M. et Mme PETIT, M. et Mme
PIMPAULT, M. et Mme ROGER, M.
et Mme AUGIS, M. et Mme
THUILLIER et M. et Mme BRILLARD
à Chichery
- M. et Mme GORTEAU et M. et Mme
BRILLARD à Chêne carré
- M. et Mme FOURNIER à Belle Assise
remplacés par M. et Mme BARROT
- M. et Mme CORNET à la Soubardière

ACTIVITES DANS LES HAMEAUX

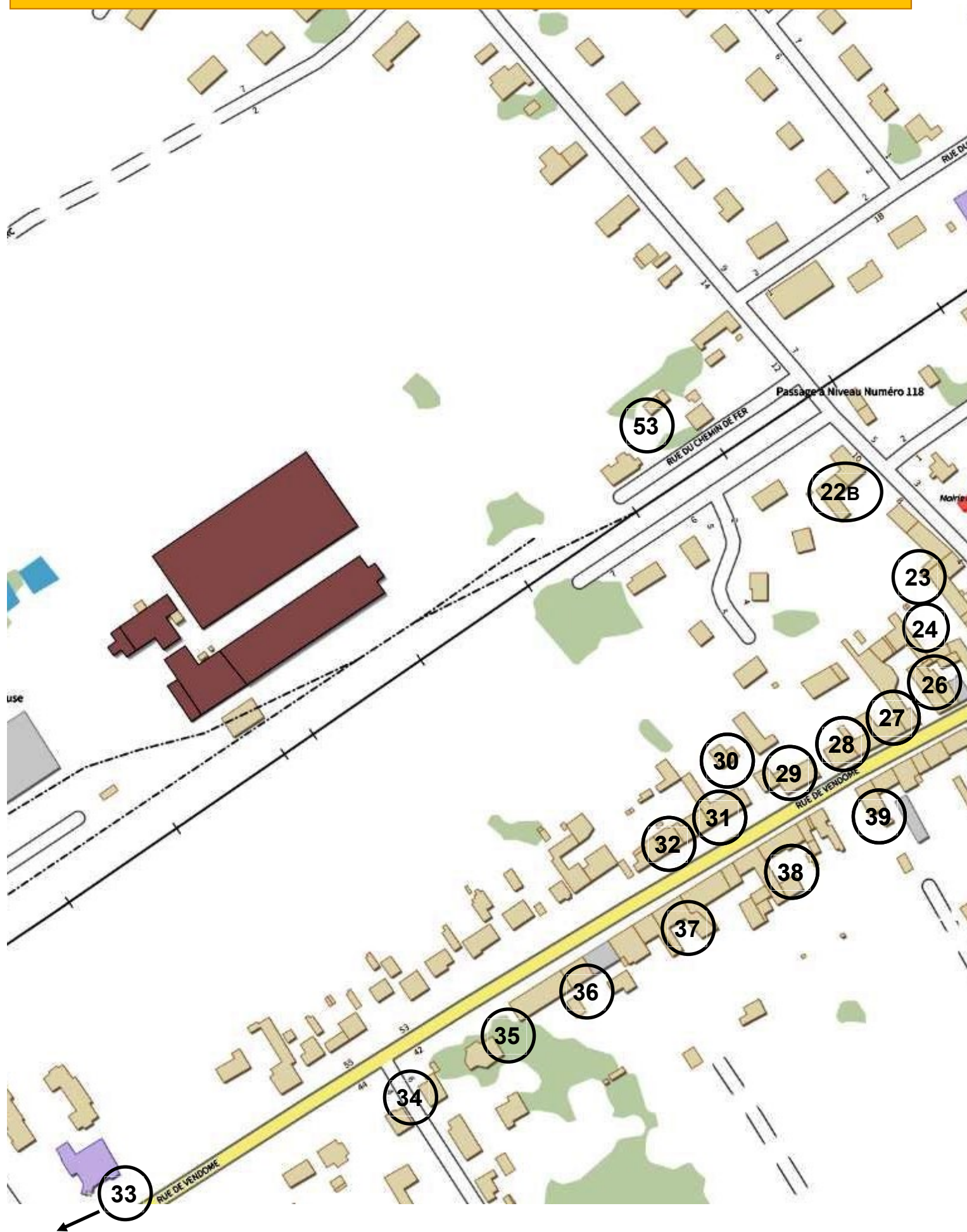
A Fontaine :

- le café, épicerie, tabac,
taxi, tel, sciage de Bois
à domicile de M. et
Mme JOUVEAU
- le café de
M. et Mme BISSON
- le café cycles
M. Jean DORÉ
- le moulin et la ferme
M. et Mme DAGUET

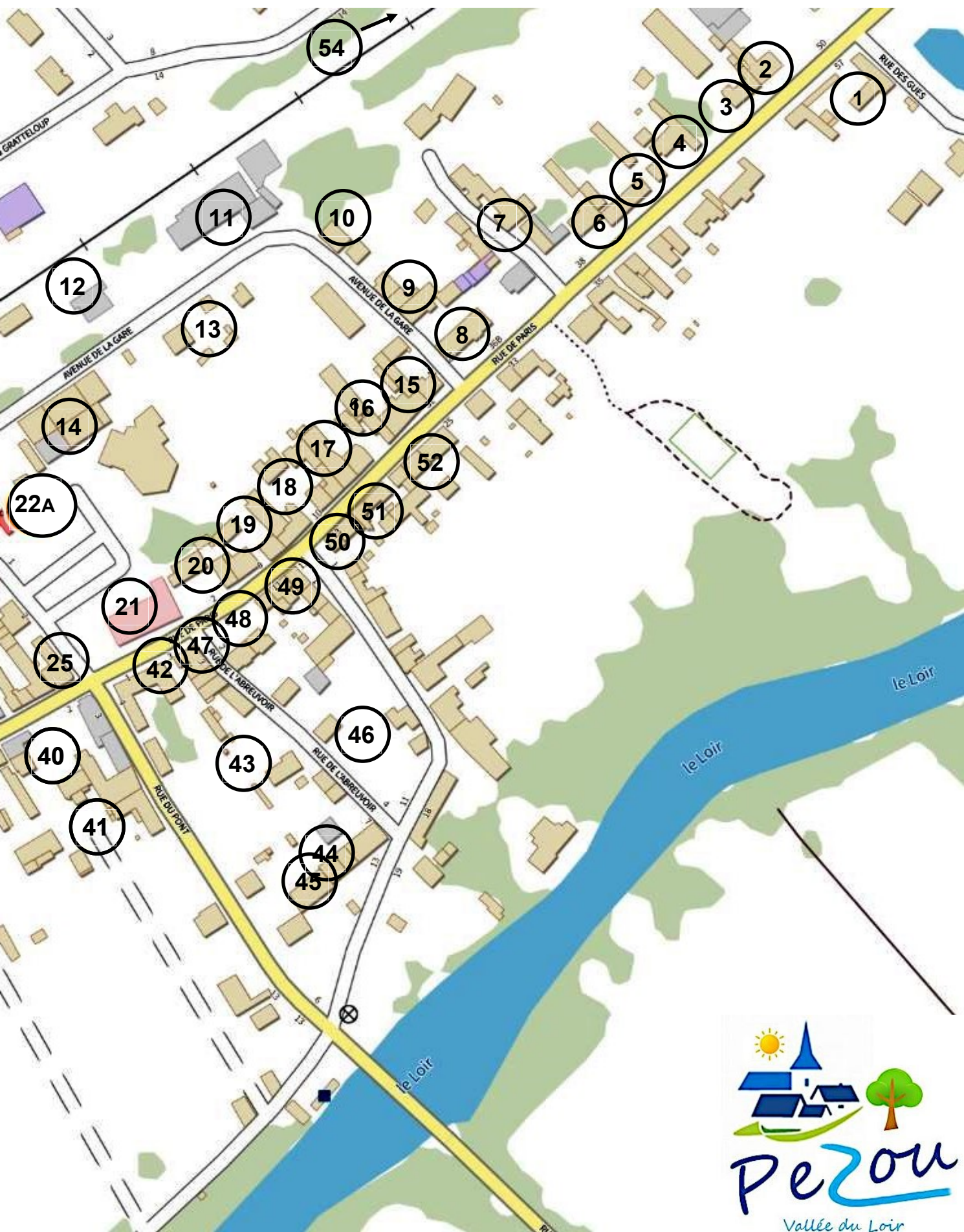




Plongez dans la vie de Pezou de 1950 à 1955
grâce à **Daniel Prévost**



La légende des numéros des repères se trouve page 18





Le 20 janvier 2024 se tenait l'assemblée générale de Loisirs Pêche Pezou, salle Paul Martinet, en présence de :

Pierre Solon maire de Pezou, Gabrielle Faudet-Nellenbach 1^{er} adjointe, Louis Girondeau, représentant de l'Amicale des anciens de Séailles et Tison, et de nombreux participants. En 2023, nous étions 34 adhérents. Nous espérons être plus nombreux pour 2024 Jacky Gauthier, président remercie l'assistance et les démissionnaires Damien Chevereau, Aurélien Péan et Virginie Khatir pour leur implication. Les candidats à leur remplacement sont Antonio Cruz, secrétaire et Alain Migne, Conseiller Technique, élus à l'unanimité.

L'étang Marcel Bisault a été empoissonné le 25/09/2023 :

25 kgs de gardons, 15 kgs de tanches et 10 kgs de brochets de 20 à 30 cm soit un total de 50 kgs pour un montant de 790,85 euros avec une participation de l'association de Séailles et Tison de 150 euros. L'entretien du parc Marcel Bisault se fera au printemps quand cela s'avérera nécessaire. Nous préviendrons par le réseau Loisirs Pêche Pezou.

Une plateforme en ciment sera réalisée en 2024 pour un plus grand confort de pêche pour les personnes à mobilité réduite qui est entièrement financé par la Mairie de Pezou merci au Conseil Municipal de Pezou.

De nouvelles manifestations pour les adhérents seront réalisées au printemps après concertation.

L'association Loisirs Pêche Pezou créée en 2022, vous propose de pêcher, de vous promener à son étang, six tables sont à disposition pour pique-niquer. L'étang est très poissonneux, on y trouve des gardons, des carpes dont de beaux spécimens. Une carpe d'environ 20 kg a

Loisirs-Pêche-Pezou (LPP)

été prise récemment, ainsi qu'une autre « miroir » de 6 kg et plusieurs amours blanc de 6 à 9kgs.

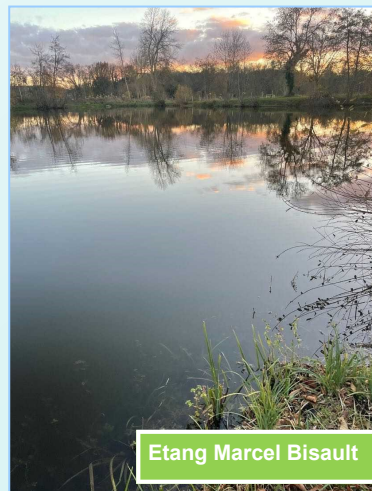
On y trouve aussi des tanches, des perches, des anguilles, des perches arc en ciel, des brochets, des poissons chats, des bouvières, un silure (environ 1m), des brèmes, des écrevisses américaines rouges, des black-bass.

Le « no kill » est recommandé et les brochets, black-bass ainsi que les amours blancs seront remis à l'eau.

Pour les poissons chats, silures, perches arc-en-ciel et écrevisses : interdiction de les remettre à l'eau, de les laisser au bord de l'eau. Il faut les ramener chez vous et nous vous en remercions.

L'adhésion est maintenue à 20 € pour les Pezoviens et 30 € pour les non Pezoviens. Elle donne droit à 2 cannes ou deux lancers par adhérent et donne droit à deux invités avec les mêmes conditions. Se reporter au règlement affiché à l'entrée.

La carte d'adhésion vaut pour une année civile et une permanence sera faite les samedis matin en mairie de 10h à 12h, à compter du 10 février jusqu'à fin juin 2024.



Etang Marcel Bisault

Le Président,
Jacky Gauthier



Le Rendez-vous des Doudous

Association d'assistantes maternelles agréées indépendantes qui se regroupent afin de proposer des activités aux enfants accueillis, briser l'isolement de notre métier et de le valoriser auprès des parents ne bénéficiant pas de Relais petite enfance sur notre communauté de Communes

L'année 2023 a débuté pour le Rendez-vous des doudous par notre 11^e Chasse aux œufs qui a eu lieu comme d'habitude au Parc Marie Genty. En effet, les enfants ont pu profiter d'une journée clémente pour participer avec leurs accompagnants à notre chasse au trésor. Des activités créatives sur le thème de Pâques ont eu lieu dans la bibliothèque afin de clôturer cette journée très appréciée par un goûter organisé par notre partenaire.

En octobre, la bourse aux jouets et vêtements a fait son retour avec 25 exposants. Les promeneurs ont pu faire de bonnes affaires pour leurs bambins et leurs proches. Cette année 17 tables ont été apportées par des exposants car nous étions en manque de tables



pour nous. Initiative proposée pour satisfaire le plus grand nombre.

Une tombola avec 2 lots de petits déjeuners a ravi nos participants.

L'année s'est terminée avec la venue du Père Noël qui a réjoui les enfants avec ces cadeaux. Rires,



La découverte du Trésor

rencontres et partage étaient au rendez-vous. À cette occasion et grâce aux commerçants de Pezou très efficaces une tombola de Noël : 3 grilles avec 3 lots de chocolats.

Toutes les assistantes maternelles qui le souhaitent sont les bienvenues dans notre association.

Présidente	Malorie Alloitteau
Vice Présidente	Angélique Cardot
Secrétaire	Corinne Esnault Dos Santos
Trésorière	Katia Couty

Les Roues de l'Amitié

Tout motard est le bienvenu, tout le monde y sera bien accueilli.

En 2023, le moto club a emmené ses adhérents visiter l'Alsace sur 4 jours à l'Ascension. Une découverte pour beaucoup. Nous sommes

aussi aller voir le Château du Lude et la forêt de Bercé. Le repas dansant du 11 Novembre fut un réel succès.

En cette année 2024, un bar associatif verra le jour à l'ancien presbytère. Une réunion publique sera organisée pour tous les Pezoviens et Pezoviennes afin d'expliquer notre projet.

Le Président, Francis Linget roues.amitie41@gmail.com



Associations

Ensemble et Solidaires section Pezou

Le club **Ensemble et Solidaires** organise des jeux **tous les mardis de 14h à 18h** à la salle des fêtes de PEZOU (jeux de cartes et de société), en 2023 le club a également organisé la sortie aux **"Nuits de Sologne"**, **une séance théâtrale et la bûche de Noël**.

Plusieurs membres ont participé à : des repas organisés par d'autres clubs, une sortie à Chécy, spectacle "l'Ukraine", une visite de La Ferté Bernard, un voyage au pays basque
Début 2024, l'Assemblée Générale s'est tenue le 30 janvier en présence de Mr Blin, Président départemental ainsi que Pierre Solon, Maire.

Plusieurs projets sont prévus pour **2024**, notamment le théâtre le 3 novembre, la bûche de Noël le 17 décembre et encore d'autres projets à venir.

Toute personne intéressée est la bienvenue.

Présidente : Nelly Mailler
Secrétaire : Geneviève Lehoux
Trésorier : Nicolas Jansen
Membres : J-Claude Avrain,
Roland Sable
Cotisation annuelle 2024 : 16 €
Goûter : 0.50 €



Tous les mardis après-midis les jeux se déroulent de 14h à 18h avec un goûter à 16 h.



K'Danse

L'association K'Danse continue son chemin sur le succès après une année **2023** pleine de surprises, de joies, et de victoires.

K'Danse a commencé en 2021 avec 80 adhérents, aujourd'hui elle a passé la barre des **200** ! Les cours de gym douce, fitness, zumba, stretching, initiation danse classique, cours de danse enfants, adolescents, adultes, mais également cours de langue des signes pour les débutants, et les initiés. Tous ces cours sont assurés par Nora et Sam (Sandrine) à Renay ou Pezou.

Pour la saison 2022-2023, K'Danse a organisé plusieurs zumba party, dont une pour **octobre rose** qui a permis la participation d'une centaine de personnes et un gain pour la lutte contre le cancer du sein.

En janvier 2023, les résidents sourds du foyer de Oucques la Nouvelle ont mis leur corps en mouvement sous le regard de Nora AIAT, chorégraphe depuis 30 ans et diplômée en handidance depuis 2022. La magie opère immédiatement : sourd ou entendant, signant ou oralisant, avec les mots ou sans, on s'entend. K'Danse leur propose de participer au Concours National Handidance en distanciel fin avril, et l'association est fière d'apprendre début mai que leur chorégraphie inclusive « Charlie : la liberté d'expression » a gagné la médaille d'or avec la note de 19.5/20 !

Le spectacle mi-juin a encore fait salle comble avec des interventions de danseurs hip-hop et la participation du Coma d'Argenteuil.

2024 est une nouvelle année, avec des stages capoeira et hip-hop organisés une fois par mois, et encore un nouveau spectacle à venir les **14 et 15 juin** !



kdanse41@gmail.com
Tél : 06 12 39 35 86
Présidente : Mme
Ambrine Charbonnier



Art & Com Pezou (Artisans & commerçants)

Créée en Mai 2023, notre association compte 13 adhérents. Notre objectif : dynamiser et développer le commerce et l'artisanat à Pezou tout en collaborant avec les associations présentes au sein de la commune.



AOÛT 2023

Pour notre première action, nous nous sommes rapprochés du comité des fêtes Anoue pour envisager un déplacement de la brocante pour qu'elle puisse avoir lieu dans le bourg de Pezou ce qui fut une très belle réussite.

15 DECEMBRE 2023

Notre première édition du marché de Noël de Pezou réunissant producteurs locaux, artisans et écrivains qui nous ont rejoints à la salle des fêtes de Pezou pour proposer un panel de cadeaux et de produits gastronomiques à nos nombreux visiteurs. Les enfants ont pu profiter du père Noël et ils ont également été nombreux à participer au concours de dessins que nous avons organisé.



ANOUE Comité des fêtes de Pezou



Après 3 ans d'absence, le comité des fêtes

l'ANOUE a eu la joie d'organiser la soirée champêtre qui a eu lieu le samedi **1er juillet 2023**. Cette fête est toujours aussi populaire avec plus de 600 repas servis. Plus de 1000 personnes ont assisté au feu d'artifice et au bal. La météo était au rendez-vous.

Cette année la brocante a eu lieu au cœur du village le dimanche **20 août 2023** suite à la sollicitation de la nouvelle association des commerçants Art&com. Ils étaient 80 exposants et nous avons eu d'excellents retours des différents acteurs suite à ce changement malgré la chaleur étouffante.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le vendredi **6 octobre 2023**, les bilans financier et moral ont été approuvés. Eglantine a rejoint le bureau en tant que vice-secrétaire.

Pour la 1^{ère} fois, le **31 octobre 2023**, nous avons organisé un après-midi et soirée pour Halloween qui a rencontré un franc succès. Nous avons accueilli 120 enfants. Le centre de loisirs la Loirelle a proposé des activités manuelles, les bénévoles de la bibliothèque nous ont conté des histoires, Alexandra d'Estime & Style a maquillé les enfants et les commerçants ont offert les



lots distribués lors de l'élection du plus beau costume. Après avoir déambulé dans les rues, les enfants ont pu profiter d'un « apéro boom ».

Comme chaque année, nous avons participé à l'organisation de l'arbre de Noël des petits pezoviens. Le Père Noël était au rendez-vous.

En 2024, la brocante aura lieu le dimanche 14 avril, la fête champêtre le samedi 29 juin, Halloween le jeudi 31 octobre et l'arbre de Noël en décembre.

Petite nouveauté cette année, nous reprenons l'organisation des nuits de Sologne à Lamotte-Beuvron le samedi 7 septembre. Les réservations seront ouvertes à tous !



Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide, présents à chaque manifestation. Sans leur présence, ces événements n'auraient pas lieu. Si vous voulez rejoindre notre équipe dynamique, vous êtes les bienvenus !

Présidente	Amélie Lemoine
Vice présidente	Annie Cottreau
Secrétaire	Flora Huger
Trésorier	Gwenaël Liégeois
Trésozière adjointe	Anaïs Fradet



Association des Parents d'Elèves les 5 Villages

L'Association des Parents d'élèves les 5 villages (APE les 5 villages) est une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école la Loirelle qui est le groupement scolaire des villages de Busloup, Lignièrès, Lisle, Pezou et Renay.

L'association permet de développer la communication entre parents et de soutenir financièrement les projets des enseignants et du personnel du syndicat scolaire.

Notre association est constituée de parents d'élèves bénévoles.

Le vendredi 30 septembre 2023 s'est tenue l'assemblée générale de L'APE.

Un réel besoin de renouvellement est toujours nécessaire pour que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui s'investissent et finissent par se décourager. De plus, La particularité de l'APE est que chaque année des parents quittent l'association naturellement, puisque leur enfant part au collégé, ce qui oblige à un renouvellement permanent.

Voici les manifestations réalisées sur l'année scolaire 2022-2023 :

LE LOTO s'est déroulé le Samedi 19 novembre 2022 dans la salle des fêtes de Pezou. Ce loto fut un succès et nous remercions toutes les entreprises qui nous ont offert des dons et lots. Ce loto permet chaque année de financer la subvention que nous offrons pour la classe de neige des CM2.

UNE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE a été organisée le 14 Janvier 2023 dans la salle des fêtes de Pezou en collaboration avec l'association «Musique Municipale de Lunay». Cette association s'est occupée du spectacle, mais aussi de la gestion de la caisse. Les bénévoles de l'APE ont mis en place les chaises et ils se sont occupés de la buvette qui proposait des crêpes et gâteaux faits maison. Le tiers des entrées a été reversé à l'APE ainsi que tous les bénéfices de la buvette.

VENTE DE VIENNOISERIES pour livraison le dimanche matin du 29 janvier 2023.

Il s'agissait de distribuer des viennoiseries au domicile des familles et habitants des 5 villages un dimanche matin. Les prospectus ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des 5 villages et par le biais du cahier de liaison des enfants. La préparation des sacs s'est faite rapidement, ainsi que les livraisons avec plusieurs binômes répartis dans les différents villages.

VENTE DE GÂTEAUX BIJOU a été organisée en mars 2023. La livraison s'est faite à la salle de la Bourgade de Lignièrès. Des membres de l'APE ont mis en sachet les commandes et tout a été déposé à l'école dans chaque classe, pour une livraison aux enfants le lendemain matin.

CIRQUE du 20 mai 2023 au 11 juin 2023 : la troupe « La petite fabrique » de Loches (37) a planté son chapiteau pour 3 semaines sur l'ancien terrain de camping de Pezou. Des parents sont venus aider pour le montage et démontage du chapiteau du cirque. Les enfants du cirque ont été accueillis dans les classes pendant ces 3 semaines. Mme Bardeau a sollicité l'APE pour tenir une buvette pendant les 3 soirées de représentation des enfants. Les enfants ont aimé s'initier à l'art du cirque et ont proposé un joli spectacle lors des soirées de représentation. **Une belle expérience pour tous !**

FÊTE DE L'ÉCOLE le Dimanche 2 Juillet 2023

La commune de Renay a accueilli la fête l'école. Cette journée demande beaucoup d'investissement de la part des parents. Tout le monde est sollicité pour le montage, le dé-



montage, pour tenir la buvette ainsi que le stand de ventes de pâtisseries réalisées par des parents et surtout les stands de jeux pour les enfants.

La journée fut belle et chaude. Les enfants et leurs enseignantes ont chanté sur le thème du cirque cette année. Puis tous les enfants ont pu s'amuser aux différents stands de jeux.

Comme chaque année, l'APE a attribué une **subvention**



pour la classe de neige des CM2 et une autre subvention pour la coopérative scolaire.

Nous remercions tous les enseignants qui réalisent des projets pédagogiques toujours très appréciés et qui se sont beaucoup investis toute l'année, et notamment, pour le projet Cirque que nos enfants n'oublieront pas.

Nous tenons également à remercier les maires des 5 villages qui ont toujours été à notre écoute sur nos différents projets, ainsi que tout le personnel du SIVOS.

Enfin, merci aussi à toutes les personnes qui se sont investies lors de nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'APE les 5 villages en consultant notre facebook :

Ape les Cinq Villages.
Mail : ape.5villages@gmail.com

Président	Morgan Lopes
Vice présidente	Clément Mellinet
Secrétaire	Amélie Fresnay
Vice secrétaire	Claire Lopes Duhourq
Trésorière	Gaëlle Besnard
Trésorière adjointe	Kévin Lepelletier



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

A ce jour notre société de chasse est composée de 10 actionnaires. Tous les quinze jours nous chassons le dimanche et organisons des battues le samedi. Notre chasse a pour but la régulation des espèces et la destruction des nuisibles. Nuisibles qui occasionnent des dégâts dans les cultures et sur les rives du Loir. Nous souhaitons avant tout respecter et protéger notre nature. Pour la sécurité de tous, nous demandons aux promeneurs et ramasseurs de champignons de bien vouloir porter un vêtement clair ou encore mieux un gilet jaune ou orange. Nos actionnaires et les personnes accompagnateurs des chasseurs portent tous un vêtement orange. Nos battues sont signalisés par des panneaux.

Eric DESBUREAUX

Président

06 80 68 76 43

desbureaux.eric@wanadoo.fr



Sporting Club Morée Tennis de Table Morée

Rejoignez le SC Morée TT !

Le SC Morée TT vous accueille tous les jours de la semaine sur 3 communes : Morée (mardi et vendredi), Oucques (lundi et mercredi) et Pezou (jeudi). Les encadrants diplômés et bénévoles vous proposent toutes sortes de créneaux adaptés à votre âge, votre niveau et vos objectifs : créneaux 4-7 ans, féminines, loisirs, compétiteurs, jeunes compétiteurs, jeunes loisirs...

Notre club, en chiffres, c'est environ 100 licenciés (dont 60 jeunes), 7 équipes (1 en régionale, 6 en départementale), 2 encadrants diplômés, 17 heures d'entraînement par semaine...

Le SC Morée TT, c'est aussi des lotos, des tombolas, des repas (Noël, Chandeleur, soirée pizza, ...), des sorties clubs, des stages, des compétitions « officielles » pour les plus jeunes...

N'hésitez pas à nous rejoindre et retrouvez tous nos horaires, tarifs et infos sur le site internet www.scmoreett.com.



Le Président, **Steven Halbot**

Contact : 07 86 71 58 76



Le Tennis Club Vallée du Loir – Morée

vous propose de nous rejoindre sur les courts pour participer aux entraînements, aux compétitions ou juste pour une pratique en

loisir.

Le TCVL, c'est une école de tennis où les entraînements sont encadrés par un moniteur diplômé d'état, Jordan Colas. Nous organisons les groupes d'entraînement par niveau de jeu. Les cours se déroulent, en extérieur ou au gymnase en fonction du temps, durant les créneaux horaires suivants :

mercredi de 11h45 à 12h45

jeudi de 17h à 21h

Nous proposons également une formule estivale pour que toute personne non licenciée accède aux terrains jusqu'au mois de septembre. Des stages enfants, ouverts au non licenciés, sont régulièrement organisés pendant les vacances scolaires.

Côté sportif, nous avons engagé une équipe féminine et une masculine sur les différents championnats vétérans, hiver et été. A noter que les deux équipes ont réussi la montée pendant le championnat d'hiver. Lors des autres championnats, les équipes se sont maintenues. Nous avons également engagé deux équipes (quatrième série et une autre troisième série) sur la coupe Alain Biane qui est une compétition mixte.



C'était Noël



Trois enfants de niveau orange ont joué en équipe face aux enfants des clubs de Vendôme, Mondoubleau et Montoire. C'était pour eux l'occasion de découvrir la compétition lors d'une journée qui leur a fortement plu.

Nous avons organisé notre tournoi classique sur deux semaines. Le temps n'a pas été clément cette saison mais nous avons assisté à de beaux matchs, dont les finales.

En juillet, c'était le moment de nos TMCs, des tournois organisés sur un week-end. Ce fût, comme les années précédentes, une belle réussite avec de bons moments et des matchs agréables.

Plusieurs animations ont été organisées pour les enfants : Noël, chasse aux œufs, journée de fin de saison. Des moments de détente pour tous autour du tennis.



Nous avons participé au forum des associations. Cet événement nous permet de faire découvrir le tennis et le club, tout comme notre journée portes-ouvertes en septembre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de ces animations. Vous pouvez aussi nous retrouver sur l'application TENUP et sur Facebook : TCVL - Morée.

Renseignements possibles aux horaires d'entraînement (rue du docteur Minot à Morée) ou par mail tcvlmoree@gmail.com.

Secteur Interparoissial



Paroisses catholiques de :
Vendôme - Pezou - La Ville aux Clercs

Située sur la route du pèlerinage de Compostelle entre Chartres et Tours l'église de Pezou, placée sous le patronage de Saint Pierre, est ouverte tous les jours, ce qui permet une halte des pèlerins ou des passants désireux de s'y recueillir ou de la visiter en remarquant tout spécialement le porche roman.

Elle fait partie des 25 églises des paroisses catholiques de Vendôme placées sous la responsabilité du Père François Cordier. Il est assisté de 2 prêtres

du diocèse de Youpougon, en Côte d'Ivoire, et « prêtés » par celui-ci au diocèse de Blois : les Pères Arsène et Philippe. De nombreux laïcs sont en charge de services : préparation des baptêmes et mariages, célébration des obsèques, visites dans les hôpitaux et maisons de retraite, aide aux personnes isolées ou en situation de grande précarité financière ou familiale, etc.

La messe dominicale est célébrée à Pezou le quatrième dimanche de chaque mois à 10h30 ; s'y déroulent aussi la récitation du chapelet, le premier mardi du mois à 18h, et une adoration suivie d'une messe le troisième jeudi de chaque mois à 18h. Les grandes fêtes (Noël avec une crèche, Pâques et Pentecôte, Saint Pierre) y sont aussi célébrées ; sans oublier la traditionnelle procession à la Vierge de Chicheray dans la nuit du 14 au 15 août.

Les cérémonies d'obsèques ou de mariages donnent aussi des occasions pour que les cloches sonnent. Le catéchisme réunit les enfants et les jeunes à Vendôme.

A la porte de l'église l'affichage permet d'avoir connaissance de la vie paroissiale avec les coordonnées pour permettre un contact facile.

02 54 73 38 00

vendome.rottes@gmail.com

Visitez le site : <http://www.catholique-blois.net/vendome>

Le Souvenir Français

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU LOIR & CHER COMITÉ CANTONAL DE MORÉE

Les commémorations décennales jouent un rôle essentiel dans la vie commémorative française. Il en a été ainsi en particulier pour le bicentenaire de la Révolution en 1989 et le centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018).

Ainsi, tous les dix ans, la mémoire de la Première et de Seconde Guerre mondiale est replacée sous les projecteurs de l'actualité. Souvenons-nous de grands anniversaires, en particulier celui de 1964, marqué par la volonté du général de Gaulle de rendre hommage aux combattants de 14/18 (50ème anniversaire de 1914) et à ceux de 1944 (20ème anniversaire) ; et celui de 1984 marqué par la volonté de François Mitterrand de rendre hommage aux libérateurs de la France à l'occasion du 40ème anniversaire de 1944. Mais tous ces anniversaires décennaux n'ont pas le même « poids commémoratif ». En fonction de l'allongement de la vie, trois sont essentiels :

Les 40ème anniversaires : c'est le moment où l'on peut rassembler le plus grand nombre d'acteurs d'une page d'histoire, dont une majorité ont atteint la retraite.

Les 70ème anniversaires : c'est le moment où les derniers acteurs, ceux qui étaient jeunes au moment des faits peuvent encore témoigner d'avoir participé à l'événement commémoré.



Les 80ème anniversaires enfin : c'est le moment où les acteurs cèdent la place aux derniers témoins, ceux « qui ont vu se dérouler l'événement ».

A partir du 90ème anniversaire, la place est cédée intégralement aux historiens, aux descendants et aux nouveaux acteurs mémoriels.

2024 n'échappe pas à cette périodisation : 70ème anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine et de Dien Bien Phu, le temps des derniers acteurs ; 80ème anniversaire de la Libération de la France, le temps des derniers témoins ; 110ème

anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, le temps de la recherche historique et du renouvellement des acteurs mémoriels.

Le Souvenir Français sera présent et mobilisé pour ces trois temps de la commémoration.

**Vous souhaitez aider et devenir
gardien de la mémoire faites un don.**

Thierry SIFANTUS Président du Comité
Cantonal du Souvenir Français de Morée
(02 54 89 60 78
) 06 42 05 86 58
8 nt.sifantus@orange.fr



Centre d'Intervention de Pezou

Incendie	29
Accident circulation	17
Secours à personne	151
Interventions diverses	21
Busloup	16
Lignières	6
Lisle	4
Pezou	41
Renay	8
St Firmin des près	27
Autres secteurs	116

218



L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Pezou vous remercie chaleureusement pour vos dons pour les calendriers 2024

Les centres de Morée et Pezou se sont réunis afin de fêter la Sainte Barbe à Morée.

Dans un premier temps je vais vous présenter le bilan opérationnel de cette année. A ce jour **218 interventions** ont été réalisées depuis la dernière Sainte Barbe : Sur 218 interventions, plus de la moitié sont en dehors de nos communes de premier appel et dont 37 pour compléter l'effectif dans une ambulance. Cette année quelques interventions marquantes : un accident tragique sur la RN 10 ; et une intervention avec l'engagement du GIGN.

Nous avons participé à 3 exercices avec notre poste médical avancé, deux pour la formation du groupe de reconnaissance d'extraction et sauvetage du SDIS 41 conjointement avec la BRI d'Orléans sur le thème des attentats, et un sur la RN 10 pour une simulation d'accident autocar.

Le 30 Octobre ce n'était plus un exercice nous avons été engagé avec le poste médical avancé pour un accident d'autocar sur l'autoroute A 10 nécessitant d'importants moyens du SDIS 41.

L'effectif du centre est de **16 Sapeurs Pompiers Volontaires**. 1 : officier - 3 adjudants-chefs - 2 : sergents-chefs - 1 : caporal-chef - 2 : caporaux - 6 : sapeurs 1^{ère} classe - 1 : sapeur 2^{ème} classe.

Nous sommes tous volontaires pour être régulièrement formés à différents stages : conduite ou feux en espace naturel.

Lieutenant Olivier Delaunay - 02 54 23 46 70 - 06 60 06 40 72

La Communauté de Brigades de Gendarmerie de Pezou

Attention aux arnaques et aux tentatives d'hameçonnage

Les fraudeurs n'hésitent pas à se faire passer pour un conseiller en affichant le numéro de téléphone de votre banque. Ils prétendent une fraude en cours ou un paiement erroné pour vous pousser à valider une opération par "confirmation mobile" reçue sur votre téléphone en vous faisant croire que vous éviterez la fraude.

Refusez de le faire et en cas de doute, **raccrochez et contactez sans attendre votre conseiller,**

La banque ne vous demandera jamais d'effectuer un virement pour sécuriser vos avoirs sur un autre compte.

Ne communiquez jamais votre identifiant, mot de passe et code de confirmation à quiconque : ces données vous appartiennent et sont confidentielles

Dans le but de piéger les clients et de leur soutirer des informations personnelles, des acteurs malintentionnés peuvent envoyer des e-mails dans lesquels ils se font passer pour un site officiel, avec des pièces jointes qui indiquent que votre compte va être suspendu ou bloqué. Ces communications frauduleuses vous invitent à cliquer sur un lien pour « mettre à jour votre compte » et à fournir des données personnelles telles que des informations de paiement ou des identifiants de connexion à votre compte. Restez vigilants face à toute communication suspecte : ne cliquez sur aucun lien et ne fournissez pas vos informations sans avoir authentifié l'e-mail ou vérifié le lien. Escroqueries liées aux informations de paiement Une autre technique mise en œuvre par des acteurs malintentionnés consiste à vous envoyer une demande de mise à jour de vos informations de paiement ou de paiement d'une facture impayée pour un produit ou un service que vous n'avez pas commandé. Pour vous inciter à agir dans la précipitation, ces acteurs malintentionnés menacent d'envoyer les factures impayées en recouvrement à moins que vous ne fournissiez des informations de paiement ou de compte bancaire. Face à ce type de demandes, vigilance : aucun

site ne vous demandera de fournir des informations de paiement, y compris des cartes-cadeaux (ou « cartes de vérification », comme certains escrocs les appellent) par téléphone. **Méfiez-vous des fausses « urgences »**. Les fraudeurs peuvent essayer de créer un sentiment d'urgence pour vous persuader de faire ce qu'ils demandent. Méfiez-vous chaque fois que quelqu'un essaie de vous convaincre que vous devez agir de toute urgence.

Les brigades de PEZOU, MONDOUBLEAU et DROUÉ sont ouvertes selon la disponibilité des militaires de la communauté de brigades. Afin d'être orientés immédiatement vers la brigade ouverte la plus proche, vous êtes invités avant tout déplacement à appeler directement les brigades aux numéros suivants :

- brigade de PEZOU : 02 54 23 16 30,

- brigade de DROUÉ : 02 54 89 12 00,

- brigade de MONDOUBLEAU : 02 54 89 17 00

Groupement de Gendarmerie du Loir et Cher

Brigades de gendarmerie de
PEZOU / MONDOUBLEAU / DROUÉ

Suivez nous sur l'application
PANNEAUPOCKET
Informe et Alerta les habitants
« Gendarmerie COB Pezou »

EXPLORÉZ IT ON
AppGallery

Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

Syndicat Scolaire (SIVOS)

L'année a commencé en accueillant 164 élèves, pour 168 la rentrée précédente.

La professionnalisation du personnel du SIVOS est poursuivie dans le but de mieux encadrer les enfants que vous nous confiez. Leur rôle tend plus vers l'animation tout en conservant une grande attention sur la sécurité des enfants. Les périodes de garderie sont devenues, depuis le mois de septembre, des périodes d'accueil incluant ainsi des activités en relation avec le temps scolaire.

Les locaux dont nous avons la charge font l'objet de toute notre attention. L'usage intensif qui en est fait nous oblige à beaucoup de petites réparations, principalement sur les portes et les sanitaires. C'est parfois pour nous l'occasion d'améliorer l'existant comme de proposer de l'eau tiède pour le lavage des mains. Pour la rentrée nous avons créé des caissons autour des arbres de la cour des grands, cela leur fait des espaces pour se poser au calme.



Pour les classes des maternelles, exposées plein sud, nous avons essayé des films réfléchissants pour abaisser la température intérieure. Expérience concluante que nous allons compléter d'une végétalisation de ces façades afin de créer un mur isolant. Ce sera un gros chantier que nous allons entreprendre en cours d'année. Dans le même temps nous faisons étudier l'insonorisation de la cantine dont la conception originelle avait omis cet aspect de confort.

Comme chaque année, le SIVOS a abondé le budget de la classe de découverte en Haute Savoie où les CM2 ont pu parfaire leurs connaissances de skieurs, mushers et autres activités étranges des montagnes. Cette dotation est importante pour notre syndicat qui entend soutenir les activités pédagogiques de nos enseignants dans un contexte budgétaire tendu.

Je remercie l'ensemble du personnel du SIVOS pour son implication dans la vie de vos enfants.

Le Président, Pierre Solon

Services périscolaires

Pour retrouver toutes les informations et formulaires d'inscriptions (école et services périscolaires) :

[http://www.pezou.fr/vie-scolaire et périscolaire](http://www.pezou.fr/vie-scolaire-et-périscolaire)

Tarifs garderie Par enfant	Rentrée 2023/2024 Délibération du 24 août 2023	
	Plein tarif	1/2 tarif 3 ^{ème} enfant
Forfait mensuel 1 garde / jour	42,00€	21€
Forfait mensuel 2 gardes / jour	58,80€	29,40€
Garde occasionnelle	5,25€	2,62€
Détails des tarifs sur la lettre d'information aux parents		

Tarifs cantine Par enfant	Rentrée 2023/2024 Délibération du 24 août 2023	
	Plein tarif	1/2 tarif 3 ^{ème} enfant
Forfait mensuel	73,50€	36,75€
Repas occasionnel	7,04€	3,52€
Droit d'assiette	3,67€	1,84€
Détails des tarifs sur la lettre d'information aux parents		

SIVOS

**Secrétariat & direction des
Services Périscolaires et ACM :**
Cécile Prenant

ATSEM & aide en classe :
Séverine Grenon
Colette Nieaux
Vanessa Farina-Troise

Au quotidien :
Anne-Marie Conin
Valérie Janvier
Bruno Daillon
Shénaz Hervet
Malorie Quinet
Aurélien Montembault
Camille Dubray Marcueys
Ludivine Pelletier

ACM La Loirelle
Cécile Prenant
Vanessa Farina-Troise
Shénaz Hervet
Malorie Quinet
Camille Dubray Marcueys
Ludivine Pelletier

L'école élémentaire « La Loirelle »

Elle regroupe cette année **164 élèves** issus des villages de : Busloup, Lignières, Lisle, Pezou et Renay. Voici la composition de ce regroupement pédagogique Intercommunal (RPI) :

Le Sivos composé des maires des 5 communes et les membres de l'APE contribuent très largement au financement et à la réalisation de nos projets. Nous les remercions vivement ainsi que les parents d'élèves qui sont présents lors de l'encadrement de nos activités.

Retour sur l'année scolaire 2023

D'un point de vue local, Un « raconte-tapis » à la bibliothèque de Pezou a été fait en collaboration avec Mme Germaneau qui travaille à la médiathèque de Fréteval. Il a regroupé les enfants de maternelle.



Raconte tapis

Mais cette année 2023 a été marquée par notre grand projet cirque auquel ont participé et ont été associées toutes les classes de notre école. La P'tite Fabrique de Cirque, basée à Loches, a fait vibrer tous les enfants du 22 mai au 9 juin 2023.

Sous un chapiteau, grâce à l'équipe pédagogique de cette association aux valeurs artistiques et culturelles extraordinaires, ils ont eu l'occasion de découvrir les richesses du cirque en libérant leurs appréhensions et en se dépassant eux-mêmes.

Les élèves ont également assisté à un spectacle « 2 Comme 1 Accord » proposé par les circassiens où le jeu clownesque avec de vraies musiques en live (guitare et accordéon) les ont beaucoup amusés.

Jongleries (foulards, balles, anneaux, ...), acrobaties et équilibre sur objet (boule, fil et rolla-bolla) ont été au programme. Cette initiation aux arts du cirque s'est terminée par trois représentations où les parents, les familles, les élus et quelques Pezoviens ont pu applaudir et encourager ces petits artistes en herbe.

Nous remercions la mairie de Pezou pour le prêt du terrain et l'accès aux sanitaires du gymnase, les services techniques de Pezou, l'APE et tous les parents d'élèves pour l'aide à l'installation et au démontage du chapiteau.

Enseignants	Cours	Effectifs
Sylvie GUINIER	PS/GS	25
Angéline PETERSEN	PS/MS	26
Cécile RONCIERE	GS/CP	24
Sandrine TEMMERMAN	CP/CE1	25
Célia HOUNSOUNOU	CE2	20
Alice VENDE	CM1	20
Chantal BARDEAU Mathilde BRAULT	CM2	24

Une classe de découverte

Comme l'an passé, 21 élèves de CM2 se sont rendus en Haute Savoie; Ils ont bénéficié de conditions optimales tant au niveau de l'enneigement que de la météo. Les enfants ont eu 6 séances de ski alpin, une initiation aux chiens de traîneau ainsi qu'aux raquettes. La découverte du milieu montagnard s'est faite à travers d'autres activités pédagogiques comme la construction d'un igloo, la visite d'une ferme en activité ou l'intervention d'un pisteur secouriste ou encore les contes savoyards.



4 au 11 février 2023

La fête de l'école

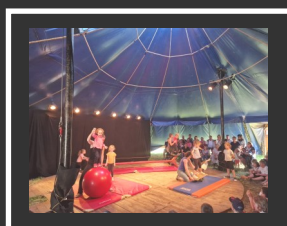
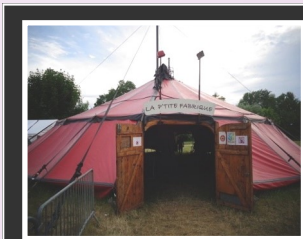
C'est à Renay le 2 juillet qu'a eu lieu la fête de l'école. Les enfants ont chanté à « pleins poumons » des chants évoquant le cirque. Certains se sont même prêtés à quelques mimes.

La traditionnelle remise des calculatrices a été faite par les élus de chaque commune aux futurs collégiens pour leur entrée au collège.



Fête de l'école à Renay

Chantal Bardeau,
Directrice





Sivos La Loirelle Pezou Busloup Lignières Lisle Renay
1 rue du perche 41100 Pezou

L'Accueil Collectif des Mineurs La Loirelle

Démarré en janvier, la structure a rapidement atteint son rythme de croisière. Destiné aux enfants scolarisés au SIVOS La Loirelle, les enfants sont accueillis les mercredis, aux petites vacances et aux vacances d'été. Un programme varié et ludique leur est organisé. Agréé par la CAF et prochainement par la MSA il est ainsi subventionné en complément de la participation des parents et des 5 communes.

Un grand merci à l'équipe d'animatrices qui encadrent les activités et les sorties.

Vous trouverez les programmes et les menus sur le site pezou.fr.

Un aperçu de 2023 :

- ◆ Février : Harry Potter et carnaval,
- ◆ Printemps : La nature et son éveil
- ◆ Juillet : Koh-Lantha - Zoo - parc d'attraction
- ◆ Automne : Personnages magiques et féerique

Pour tous renseignements vous pouvez contacter

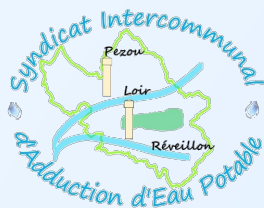
Cécile Prenant

06 31 70 33 26

sivos@mairiepezou.fr



Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

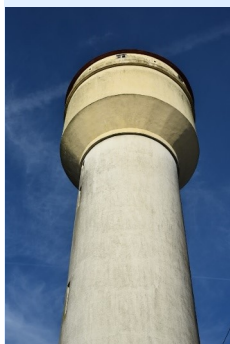


L'année 2024 commence et déjà nous réfléchissons à la mise en place de notre chantier « RD34 ». En effet nous avons obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau de 50%.

De ce fait, nous allons réaliser une partie des travaux cette année (de Saint Ouzille à l'entrée de Chicheray sur la commune de Pezou) et nous ferons Chicheray jusqu'à Chêne Carré l'année prochaine.

Cette année verra se concrétiser un projet qui a émergé fin 2023, à savoir une interconnexion avec le SMAEP de Busloup/La-Ville-Aux-Clercs. En effet, nos voisins commencent à ne pas avoir assez de ressources en eau, et comme notre syndicat en dispose largement, tout naturellement nous avons répondu présent à leur sollicitation.

Ce projet d'envergure implique la création de 12 km de canalisations entre nos deux châteaux d'eau. Des subventions sont attendues à un taux maximal pour qu'il se réalise. En effet, ce type d'interconnexion est plébiscité par l'État, le Département et l'Agence de l'Eau.



2024 sera aussi l'année d'un nouvel appel d'offre afin de renouveler le contrat de prestation technique qui arrive à son terme.

En plus de tous ces projets, il y aura toujours la vie quotidienne du syndicat avec son lot de surprises qui sont généralement de belles fuites qui nous rappellent l'importance de renouveler nos réseaux.

Le Président du SIAEP PEZOU LOIR REVEILLON
Aurélien LEMOINE

Site INTERNET et Application LOCALITI

Le SIAEP s'est doté d'un site Internet pour mieux vous informer. Il est couplé avec l'application gratuite LOCALITI.

Toutes les actualités et alertes mises en ligne sur le site font l'objet d'une notification sur cette application.

Nous vous conseillons très fortement de la télécharger, ce qui vous permettra d'être informés en temps réel des coupures d'eau notamment.

N'hésitez pas à consulter le site : siaep-pezou-loir-reveillon.fr

Vous y retrouverez entre autres le règlement de service mis à jour en 2023, les résultats d'analyses



Infos pratiques pour toute demande concernant l'eau potable :

Secrétaire du SIAEP :
Claude DEBERTONNE
1 rue du Perche
02 54 23 17 47

Email : siaep@mairiepezou.fr

site INTERNET : siaep-pezou-loir-reveillon.fr
- Formulaire de contact

Horaires d'accueil du public :
Lundi/jeudi 9h/12h et 13h30/17h
Vendredi 9h/12h

En cas d'urgence pendant le week-end : 0 977 401 129

Important : lors de votre appel préciser que vous dépendez du SIAEP de Pezou Loir Réveillon en contrat avec l'agence SUEZ de Vendôme.

d'eau, et tous les formulaires pour vos demandes d'abonnement et de résiliation de contrat entre autres.

À compter du 1^{er} juillet 2023, par délibération du conseil syndical du 22 juin 2023

Tarifs 2023/2024	
Participation pour frais fixes	100 €/an
Tarif du m ³ de l'eau (quelle que soit la quantité d'eau consommée)	1,85 €/m ³
Intervention Suez pour fermeture et ouverture de branchement à la demande d'un abonné	50,00 €
Pénalités pour non communication du relevé 2 années consécutives	300,00 €
Pénalité pour modification ou détérioration du système de comptage	1 200,00 €

Aux tarifs votés par le conseil syndical, il faut ajouter la redevance pollution (0,30€/m³) et la redevance prélèvement (0,0532€/m³), reversées à l'Agence de l'Eau et dont le montant est fixé par l'État au 1^{er} janvier de chaque année.

Les factures émises par le syndicat sont à régler au Trésor Public uniquement. Aucun règlement direct ne peut être accepté par le syndicat.

Suez Eau France est missionné par le syndicat pour l'établissement des devis et des factures pour les nouveaux branchements et les déplacements de compteurs. Les factures sont à leur régler directement.

Service public d'assainissement

SPANC
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour une intervention de vidanges groupées (minimum 4 inscrits), nous vous proposons des coûts mutualisés pour des prestations réalisées par un vidangeur agréé.



BON DE COMMANDE EN LIGNE www.cphv41.fr
ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT / SPANC / ENTRETIEN - VIDANGE

Informations
02.54.82.74.91
cchv@cphv41.fr



Développement économique

La CPHV continue son travail d'accompagnement des entreprises du territoire dans leur développement économique.
deveco@cchv41.fr – 02 54 82 74 91
Permanences sur rendez-vous uniquement.

Permanences à la CPHV




Tous les mercredis à Fréteval de 14h à 17h (sur RDV)
02 44 77 14 87

Quatrième vendredi du mois à Fréteval de 14h à 16h15 (sur RDV)
02 54 42 10 00




LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE **FRELON ASIATIQUE**

La communauté du Perche & Haut Vendômois prend en charge 100% de la destruction des nids de frelons asiatiques. 



Européen


- Tête brune et jaune
- Jusqu'à 4 centimètres
- Thorax noir et brun
- Abdomen jaune rayé de noir




Asiatique

- Tête noire et orangée
- Jusqu'à 3 centimètres
- Thorax noir
- Abdomen noir avec une bande orangée

Informations
02.54.82.74.91
cchv@cchv41.fr
www.cphv41.fr






Communauté Perche & Haut Vendômois




Pour le frelon commun : Pezou prend les frais à sa charge.

Contactez la mairie pour cette démarche
02 54 23 40 69



Loir&Cher LE DÉPARTEMENT





02 54 58 43 79
www.vivreautonome41.fr
vivre.autonome41@departement41.fr

Comment contacter une conseillère autonomie ?
Vous avez besoin d'un conseil pour accéder à un droit, à une prestation APA, MDPH, à un service téléassistance, à un dispositif ou encore d'un accompagnement pour réaliser vos demandes d'aides liées à votre perte d'autonomie et/ou à votre handicap, les conseillères autonomie sont à votre disposition :-

Angélique MALECOT et Kévine YAMBILA sur le Nord du département

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher est à votre écoute : Une question, une demande ?
02 54 58 43 79
vivre.autonome41@departement41.fr

PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT

Communauté d'agglomération
Territoires Vendômois
CC du Perche et Haut Vendômois
CC des Collines du Perche
Carte source : Admiparis.com



Observatoire de l'Économie et des Territoires - Février 2019

LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

LA STRUCTURE

Comité Syndical
112 élus titulaires

1 équipe à
votre écoute

Bureau
24 élus

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local.



A travers le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), le Conseil Régional Centre Val de Loire accompagne financièrement le développement du Pays. Géré par le Pays Vendômois, le CRST apporte plus de 9,6 M€ de subventions aux collectivités, associations et agriculteurs sur 6 ans.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

COT

Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif de l'ADEME et de la Région pour accompagner et financer les projets d'énergie renouvelable : chaudière bois déchiqueté, géothermie, solaire thermique. Accessible aux entreprises, bailleurs sociaux, exploitants agricoles, collectivités.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Pays Vendômois est engagé depuis 2023 dans le projet européen #LIFE LETsGO4Climate porté par la Région Centre Val de Loire. Il s'agit de mobiliser les habitants pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de soutenir des projets citoyens autour de la transition énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20 / 7 Avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME

Retrouver toutes les informations sur notre site internet :

www.pays-vendomois.org



L'ADIL 41 ESPACE CONSEIL France Rénov' - PERMANENCE à FRETEVAL

4ème vendredi du mois 14h à 16h15 sur RDV : 02 54 42 10 00

Conseils neutres et gratuits de juristes spécialisés, sur le logement et l'énergie, infos sur les aides
adileie41@wanadoo.fr <https://www.adil41.org/>



Au 1^{er} janvier 2024, ValDem met en place un **nouveau rythme de collecte** en vue d'améliorer le tri et le recyclage sur son territoire.

Ce qui va changer en 2024 **Dans**
 votre commune !



La collecte du bac d'ordures ménagères passe d'une fréquence hebdomadaire à une **collecte tous les quinze jours**. Le camion de collecte passera tout de même chaque semaine, avec une alternance entre les bacs.

→ Exemple : Semaine A - je sors mon bac jaune
Semaine B - je sors mon bac bordeaux



Votre jour de collecte sera susceptible de changer pour 2024. Le calendrier de collecte, qui indiquera les jours de collecte, sera **distribué ultérieurement**.

→ Vous pourrez le retrouver dans le ValDem Info du mois de décembre, sur le site ValDem ou sur l'application «Mes déchets - ValDem».

www.valdem.fr



ValDem



valdem_41



APPLI :

Mes déchets - ValDem

Par le biais de la redevance des ordures ménagères que nous payons tous d'une manière ou d'une autre, nous finançons les décharges VALDEM, destinées à recueillir tous nos déchets.

Toute décharge sauvage est interdite

- sur le domaine public de la commune, comme près des points de regroupement ou des colonnes à verre,
- sur les terrains privés.



**Le composteur partagé
une solution pour les
bio-déchets et réduire le contenu des bacs bordeaux.**

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des bio-déchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Nous devons donc trouver des alternatives notamment pour le tri des déchets alimentaires. ValDem est à pied d'œuvre pour proposer des solutions. Depuis de nombreuses années, des composteurs individuels sont proposés à prix réduit pour tous les usagers. Et depuis peu, des composteurs collectifs sont installés sur tout le territoire. A Pezou, un composteur collectif est installé au parc Marie Genty. Nous pouvons constater que l'installation de ce composteur est une réussite. Après quelques tâtonnements, nous voyons qu'il est bien utilisé, s'intègre correctement dans l'espace public et n'entraîne pas de nuisances. Il est à

noter que l'installation et le fonctionnement sont coordonnés par l'association Athéna avec le soutien de ValDem et de notre commune. Athéna qui veille à associer les habitants en amont (porte-à-porte, animations) puis assure le suivi pendant trois ans afin que les bons gestes de tri soient bien assimilés. Nous sommes prêts à déployer de nouveaux composteurs. Un deuxième est prévu avec une implantation dès fin mars pour le secteur de la rue du Perche, rue du Ruet, rue du Coteau fleuri... Le porte à porte réalisé par l'association Athéna fait ressortir un grand intérêt des habitants de ce quartier pour ce nouveau composteur collectif et gageons qu'il fonctionnera bien.

Si vous souhaitez proposer d'autres sites d'installation à Pezou, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Les intérêts du compost :

- Il favorise la croissance des végétaux et des racines
- Il renouvelle l'humus du sol
- Il améliore le rythme de diffusion des nutriments
- Il améliore la porosité du sol
- Il améliore la capacité de rétention d'eau
- Il limite l'apparition de maladies

Alimentation - Marché

Alimentation générale, épicerie, boucherie, charcuterie, traiteur, dépôt boulangerie et gaz Coccimarket

Véronique Péronne

Place de l'Église
Lundi au samedi 8h30 - 12h30 & 15h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h30
✉ cocci.vero@outlook.fr
☎ 02 54 23 68 19
Port : 06 75 94 90 55

Boulangerie Pâtisserie/ Snacking

Boulangerie Eddy & Mélanie Chanteclair

14 rue de Vendôme
Lundi - jeudi - vendredi : 7h - 12h30 & 16h - 19h
samedi et dimanche 7h - 12h30
Fermé mardi et mercredi
✉ melaniechanteclair@gmail.com
☎ 02 54 23 40 27

Coquillages Huîtres Vendée Atlantique

Cédric Tessier

Place de l'Église
vendredi matin (Automne/Hiver)

Hôtel, Bar, Restaurant

Relais Routier Fontaine - Samir Benkadoum

36 rue de Châteaudun
Lundi - vendredi 5h30-23h
Fermé samedi-dimanche
🌐 <http://relais-fontaine.fr>
✉ letchik21@wanadoo.fr
☎ / 📠 02 54 23 42 47

Marché Libre

Place de l'église le jeudi matin

Maraîcher Famille Desiles

☎ 06 10 98 83 19

Mercerie de Sandrine

Jeudi semaines paires
☎ 06 71 41 65 68

Pépiniériste

Christophe Lemaire

Ouzouer le Marché
Semaines paires
☎ 07 83 83 75 67

Food Truck

L'Appel à Pizzas

Lundi soir
☎ 06 62 78 25 93

Smash burger Club

Vendredi soir
☎ 06 17 73 89 00

Assurance

Charlotte Mellinet

Agent général AXA
☎ 07 45 11 89 45

Bâtiment - Aménagement

CARRELEUR

Cédric Lourdel

25 Rte de la Vallée du Loir
☎ 06 33 29 91 92
🌐 carrelage Lourdel

CHARPENTE - COUVERTURE

Gilles Fafin

19 route de Busloup
✉ contact@fafin41.fr
🌐 www.fafin-couverture.fr
☎ 02 54 23 41 42

JB COUVERTURE

Jessy Bolton

10 rue de Paris
✉ jbcouverture41@gmail.com
☎ 06 50 16 15 74

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ÉLECTRICITÉ

ROGER PLOMBERIE SAS

Denis Arnaud

7 rue du Perche
✉ secretariat.roger@gmail.com
🌐 entreprise-roger-41.com
☎ 02 54 23 40 47

LE CHAUFFAGE VENDOMOIS

Luc Rousseau

9 rue de l'Abreuvoir
lechauffagevendomois@free.fr
☎ 06 19 44 24 05

FUCHELEC

Benjamin Fuché

Electricien - Pezou
L au V : 8h - 12h & 13h30 - 19h
Dépannage d'urgence possible le Week-end suivant disponibilités
☎ 07 45 72 64 97
contact@fuchelec.fr

MENUISIER FABRICANT

POSEUR

BOIS/ALUMINIUM/PVC

Eric Desbureaux

3 route de Busloup
Lundi - jeudi 8h-12h & 13h30-18h
Vendredi 8h-12h
✉ desbureaux.eric@wanadoo.fr
☎ 06 80 68 76 43
☎ / 📠 02 54 23 61 86

METALLERIE SERRURERIE

Bois Metal41

Bruno Bois

5 rue du Clos de l'Huye
Lundi au vendredi 8h-18h
Samedi 8h-12h
✉ boismet41@gmail.com
☎ 06 19 87 27 70

PEINTURE

Damien Hervet

6 rue du Ruet
✉ hervet.damien@orange.fr
☎ 06 11 63 08 76

Bien-Etre et beauté

ESTIME & STYLE

Alexandra Grossin

2 allée des Chataigniers
Sur rendez-vous
✉ alexandrabeaute@hotmail.fr
☎ 06 60 43 08 50

DIVINE L'SENS

Laëtitia Lefèvre

Institut de beauté Bio et Naturel
3 chemin de la Thibaudière
✉ divinepil.bio@gmail.com
☎ 02 54 80 37 06

SUB'LIME INSTANT BY AD'

Adeline Mouteau

Prothésiste ongulière certifiée
14 rue de Paris
Facebook : Sub'lime Instant by Ad'
☎ 06 13 19 09 42

NAILS BY ANA

Anais Donadio

Prothésiste ongulière
20 Chemin des Sources
☎ 06 99 27 07 91
Facebook : Nails By Ana prothésiste

Coiffure

THEMATIF - Magalie Breton

Point Relais Pick Up
1 rue de Vendôme
Du lundi au vendredi 9h30 à 18h
samedi : 9h30 - 13h
Coiffure : Lundi Mardi : 9h 13h
Mercredi : 9h à 19h
Soins esthétiques : 1^{er} mercredi du mois
✉ magali.breton4@orange.fr
☎ 02 54 82 29 08 ☎ 06 21 07 28 45

Fleurs - Paysagiste

PAYSAGISTE

Nicolas Grossin

3 rue du Clos de la Thibaudière
☎ 02 54 23 44 61
✉ nicolas.grossin41@orange.fr

FLEURISTE

Patrick Grossin

9 rue du Clos de la Thibaudière
Mardi - samedi 9h - 12h & 15h - 18h30
Dimanche matin 9h30 - 12h30
☎ 06 20 47 75 42
✉ grossin_patrick@orange.fr

Immobilier

Sophie Merlande (Axo Immobilier)

4 rue de l'abreuvoir
☎ 06 36 97 72 71
✉ smerlande@axo-actifs.fr
🌐 <https://smerlande.axo-actifs.fr/>

Mécanique Auto vente véhicules

AUTOREPAR SARL

Damien Chevereau et

Aurélien Péan

2 rue de la Bardinière
Lundi au vendredi 8h30-12h & 14h-18h
✉ autorepar41@hotmail.fr
☎ 02 54 23 40 15

Travaux Forestiers

Débardage

Bois de Chauffage

ALLAIS BOIS ENERGIE

Arnaud Allais

✉ allaisboisenergie@gmail.com
☎ 02 54 23 63 07 ☎ 06 18 01 58 16

DÉBARDAGE - NETTOYAGE DE RIVIÈRE

Frédéric Brosse

6 Les Grouais
✉ frederic.brossedebardage@orange.fr
☎ 06 24 61 57 89 ☎ 02 54 23 41 14

Pension canine et féline

La Vallée des 4 pattes
Angélique Huet
 5 rue Aubernage
 www.lavallee4pattes.fr
 06 76 75 62 43

Travaux publics

Jean-Pierre Lefèvre
 21 route de la Vallée du Loir
 j.p-lefevre@wanadoo.fr
 02 54 23 65 86 02 54 23 69 56

Travaux paysagers

SJ Terrassement
Julien Soucieux
 5 rue Aubernage
 sjterrassement@orange.fr
 06 30 91 41 60

Transports

Colis Services 41
Ludovic Roger
 7 rue de Châteaudun - Fontaine
 colisservices41@orange.fr
 06 77 16 26 22 ou 05 45 21 83 25

Taxi Cédric
Cédric Blavette
 7 rue de Vendôme
 blavettecedric@gmail.com
 06 12 15 43 38

Santé

MEDECINE GENERALE
Claire Bussereau
 38 rue de Paris
 Lundi au samedi sur rendez-vous
 02 54 23 40 38 - 02 54 23 61 14

INFIRMIERES LIBERALES
SCP des infirmières de Pezou & La Ville aux Clercs
 5 rue du Pont
 Tous les jours sur rendez-vous
 02 54 23 48 75

KINESITHEPEUTE
Catherine Piver
 3 rue du Pont
 Sur rendez-vous 02 54 23 44 13

PHARMACIE
Geneviève Hermelin
 2 bis avenue de la Gare
 Lundi au samedi 9h-12h30 & 14h15-19h
 Ferné : mercredi après midi & dimanche
 02 54 23 68 68

OPTICIEN A DOMICILE
S. Ohayon
 Sur rendez-vous à domicile
 www.binoclesenstock.fr
 09 75 74 48 89
 06 26 88 47 86

Divers

SPA de Morée
 41 Les Grandes Bretonnières
 41160 Morée
 02 54 82 09 79

Autres services

Caisse d'Allocations Familiales
 Rue du Colonel Fabien
 41100 Vendôme
 Lundi 13h30-18h-Sur rendez-vous uniquement
 Mardi au vendredi 8h30-12h & 13h15-18h
 Sans rendez-vous 9h15-12h & 13h15-16h15
 02 54 77 11 58

France Travail (Pôle Emploi)
 5 Rue Denis Diderot
 41100 Vendôme
 39 49
 www.pole-emploi.fr

Services des Impôts aux particuliers
 120, boulevard Kennedy
 41106 Vendôme Cedex
 Lundi au vendredi 8h45-12h & 13h30-16h15
 sip.vendome@dgifp.finances.gouv.fr
 02 54 23 15 15

Préfecture de Loir-et-Cher
 Place de la République
 B.P. 40299 41006 Blois Cedex
 Lundi au vendredi 9h - 12h & 13h30 - 16h.
 pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr
 http://www.loir-et-cher.gouv.fr
 02 54 70 41 41- 02 54 78 14 69

Conseil Départemental
 Hôtel du Département
 Place de la République
 41020 Blois
 conseil.departemental@departement41.fr
 http://www.departement41.fr
 02 54 58 41 41

Maison Départementale des Solidarités de Vendôme
 17bis avenue Jean Moulin
 41100 Vendôme
Assistante sociale : sur rendez-vous
 02 14 99 41 41

Caisse primaire d'assurance maladie de Vendôme
 60 avenue Gérard Yvon
 41100 Vendôme
 Accueil téléphonique 8h30 à 17h30
 3646

Mutualité Sociale Agricole
 1bis Bd de l'Industrie
 41100 Vendôme
 Sur rendez-vous mercredi et jeudi
 02 54 44 87 87

Services d'aide à domicile
 ADMR Maison des Services de Fréteval
 2 rue de la Gare 41160 Fréteval
 02 54 89 77 00

Accès au droit-permanence de juristes
 France Services Morée
 4 Rue Georges Domengie
 41160 Morée
 moree@france-services.gouv.fr
 02 54 23 10 18

Permanence parlementaire
Christophe MARION député
 Permanence sur rendez-vous
 6 rue Frincambault
 41100 Vendôme
 06 60 70 30 75
 christophe.marion@assemblee-nationale.fr

Sécurité - Urgences

GENDARMERIE NATIONALE
 67 rue de Vendôme 17 ou 112
 ou 02 54 23 16 30

POMPIERS
 3 rue du Gratteloup 18 ou 112

Sensibilisation au suicide 3114
Violences conjugales 3919
Enfant En Danger 119
Violences numériques 3018

Nouveau :

URGENCE 114

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence ? Contactez le 114 avec notre application, sur notre site ou par SMS.

Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.

Pour en savoir plus : info.urgence114.fr

Autres adresses utiles

Restaurant du Cœur

22 avenue Georges Clemenceau
41100 Vendôme
✉ restosducoeur@orange.fr
☎ 02 54 77 94 09

Secours Catholique

112 faubourg Chartrain
41100 Vendôme
☎ 02 54 77 89 90

Secours Populaire

21 rue Darreau
41100 Vendôme
☎ 06 80 70 97 44

Vestiboutique de la Croix Rouge

21 rue du Commandant Verrier
41100 Vendôme
Mercredi 14h à 17h & Samedi 9h à 12h
🌐 www.croix-rouge.fr
☎ 02 54 77 06 78

Boutique Frip'Art et Recyclerie

52-54 rue de Courtiras
41100 Vendôme
mardi au samedi 9h-12h et 14h -18h30

EFS Vendôme - Collecte de sang

Rue Jacqueline Auriol
41100 Vendôme
✉ adsb.vendome@wanadoo.fr
Ou sur rendez-vous,
www.resadon.fr/
☎ 02 54 77 22 66 — ☎ 06 88 36 44 43

Récupération d'essaims d'abeilles

Dominique Bardeau à Azé :
☎ 02 54 72 02 59
André Broisin à Busloup
☎ 02 54 23 67 64
Pierre Mercier à Saint-Ouen
☎ 02 54 77 51 61
Paco Monné à La Chapelle Enchérie
☎ 07 80 31 06 60

Désinsectisation (Puces)

Richard Collinet
41120 Cellettes
☎ 06 62 01 05 58

Destruction nids de guêpes, abeilles, frelons

ADN41

✉ sosnuisibles41@gmail.com
☎ 06 20 23 73 43

S.O.S. ABEILLES 41

134 rue des Champlés
41100 Vendôme
☎ 02 54 73 16 14
☎ 06 15 91 10 89

B.G. NETTOYAGE 41

☎ 02 54 82 67 83 - ☎ 06 60 52 60 14

Permanences des conciliateurs du Canton de Morée

Mairie de Morée ☎ 02 54 89 15 15
28 rue des Prés
41160 Morée
✉ conciljustice41@orange.fr
Daniel Gazal
Sur rendez-vous uniquement
dernier lundi du mois de 9h - 11h

FRANCE SERVICES

Bus itinérant - Accueil gratuit ouvert à tous Vos démarches administratives et numériques au quotidien.

Informations et prise de rendez-vous :
☎ 06 74 80 69 08 ou au 06 74 80 69 03

Une fois par mois le mardi 13h30 16h30 à La Ville-aux-Clercs

TRANSPORT PUBLIC

Transport à la demande

En quoi consiste le transport à la demande ?

Son principe est simple : un véhicule vient vous chercher à domicile pour vous conduire à l'une des destinations fixes prédéfinies par la collectivité.

•Mercredi après-midi pour le cinéma rue Darreau à Vendôme,

•arrivée à destination à 15h15, départ à 18h

•Mercredi après-midi pour la Médiathèque à Fréteval, arrivée à destination à 14h45 et départ à 17h

•Vendredi matin, pour la Place Saint Martin à Vendôme, arrivée à destination à 9h30 et départ à 11h30

Comment réserver ?

En appelant la centrale de réservation au ☎ 02 18 21 21 63 au plus tard à midi la veille de votre déplacement.

Tarifs 3€ le trajet à acquitter auprès du transporteur

REMI (réseau de mobilité interurbaine)

Depuis votre Commune, REMI vous facilite vos déplacements en train et en car. Pour faciliter vos déplacements depuis Pezou le réseau de transports Rémi organisé par la Région Centre-Val de Loire vous propose des trains et des cars pour vous déplacer en région et jusqu'en Ile de France depuis la gare de Pezou.

Ligne 20

Services des lignes régulières du Conseil Régional, le car s'arrête avenue de la Gare. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées
🌐 www.remi-centrevaldeloire.fr

TER Centre Ligne 2.10

☎ 0 800 83 59 23

(appel gratuit depuis un poste fixe).

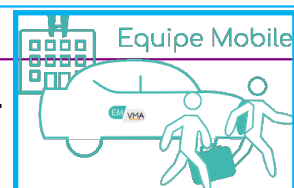
Les horaires sont affichés à la gare, à l'accès du quai et sur le totem d'arrêt de car.

🌐 <https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

En semaine, 8 trains du lundi au jeudi, 10 le vendredi et 9 cars chaque jour et le week-end 7 trains le samedi et le dimanche et 4 cars le samedi. Retrouvez tous les horaires et les informations sur les offres répondant à vos besoins sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr. »



L'équipe mobile vieillissement et maintien de l'autonomie



Elle est rattachée au Centre Hospitalier de Vendôme-Montoire, est composée de **professionnels expérimentés** en gériatrie et se déplace auprès de la population âgée pour réaliser une évaluation gériatrique médico-psycho-sociale et un avis gériatrique à visée diagnostique et/ou thérapeutique.

Les **missions principales** de l'EMVMA sont : le repérage et la prise en charge des personnes âgées fragiles, notamment celles à risque de chute, la consultation d'expertise gériatrique avancée, la formation et l'information des professionnels travaillant auprès des personnes âgées (EHPAD ou domicile).

Public concerné : de 65 ans et plus

Comment les contacter : **Lundi au Vendredi de 9h à 17h - 02 54 23 33 88**

Par mail : emvma.vendome@ch-vendome.fr

Accueil public : de 13h30 à 17h

Secrétariat de gériatrie

Centre de soins André Gibotteau - 107 Boulevard Kennedy - 41100 Vendôme



Bien Vivre Ensemble :
c'est respecter

Bien vivre ensemble

J'aime mon village
J'aime mon chien
Je ramasse !



POUR
UN PLUS BEL AVENIR,
MERCİ DE ME NOURRIR !



LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



STATIONNEMENT
SUR LES TROTTOIRS,
CHASSONS
LES MAUVAISES HABITUDES



POUR QUE CHACUN PASSE,
LIBÉREZ L'ESPACE

